

PER
B-226



VOLUME XXII, No 5

QUEBEC

1er FEVRIER, 1934

GRATIS!

Procurez-vous sans retard et sans déboursier d'argent le tome premier du nouveau Manuel d'agriculture préparé par les professeurs du Collège Agricole de Ste-Anne de la Pocatière.

“Les Champs”

Le manuel le plus récent, le plus complet, le plus simple et pratique encore publié, pour l'usage des cultivateurs et de la jeunesse rurale.

Collectez dans votre paroisse six nouveaux ou anciens abonnements au “Bulletin de la Ferme” à 50c par année, adressez la liste des abonnements perçus, avec l'argent (\$3.00) et vous recevrez ce magnifique et utile volume sans retard.

Une condition à respecter

Il faut que les six collections ou nouvelles recrues parviennent d'un seul envoi à

LE BULLETIN DE LA FERME

Case 159,

St-Roch,

Québec.

RACE HOLSTEINS

"ICI ET LA"

dans le monde des éleveurs de Noir et Blanc

CHEZ UN NOUVEL ÉLEVEUR.

Lucette Gird, propriétaire de M. Amélie Gagnon, de St-Michel de Bellechasse, a fait de finir un record qui mérite d'être connu des éleveurs et de tous ceux qui s'intéressent à l'élevage du Noir et Blanc. Entrée dans la catégorie des vaches de 1 an, classe de 365 jours, cette vache vient de finir sa période de lactation avec un record de 22 005 lbs de lait et 727 lbs de gras. Elle doit en plus mettre bas vers la fin avril.

Reine Ladoga Metchilde, autre vache du troupeau de M. Gagnon vient de finir son record avec 9773 lbs de lait d'un dosage en gras tout prêt de 3,5%. Cette vache était entrée dans la classe ou catégorie dite de deux ans.

Il y a quelque temps, M. David Roy, pionnier de l'élevage du Noir et Blanc, dans le comté de Bellechasse, vendait deux vaches Holstein aux Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes de Ste-Foy. Tous savent que la renommée de M. Roy, en temps qu'éleveur, est établie depuis longtemps. Les succès qu'il a obtenus dans l'élevage ont contribué puissamment à la formation de troupeaux avoisinant le sien, et à l'organisation de clubs d'éleveurs, jeunes et vieux.

AVIS.

La réunion annuelle de l'Association des Éleveurs de Holstein du Canada sera tenue à l'Hôtel York, de Toronto, jeudi le 5 février prochain.

VOUS SAVEZ QUE:

La ferme Raymondale possède à la fin de son troupeau, un taureau dont les seurs maternelles, au nombre de 31, ont produit en moyenne, pour une période de trois cent soixante et cinq jours, 21 554 lbs de lait dosant 3,81% de gras, la mère de ce taureau "Montvig Rag Apple Pictie" a produit, à l'âge de trois ans, 22 980 lbs de lait avec un dosage moyen en gras de 4,54%.

Le taureau de la ferme Mont Victoria est issu de Johanna Rag Apple Pabst; 43 filles de ce taureau ont produit en moyenne 16 308 lbs de lait d'un dosage de 4,01% à l'âge de 2 ans et 329 jours. Ce taureau est aussi le père des quatre vaches exposées à la Royale. La production de ces vaches est la suivante à l'âge de trois

Panier aux Lettres

Nous ne répondons qu'aux lettres portant la signature et l'adresse de nos abonnés.

Rép. à J.-P. Compton, Sta. Nous ne pouvons vous fournir d'adresse au sujet des nouveaux que vous désirez vous procurer. Nous croyons que les bijoutiers eux-mêmes achètent leurs montres de particuliers, qui font l'échange de leurs vieux bijoux avec retour sur des neufs.

ans et 31 jours, 18,370 lbs de lait à 4,12% de gras.

Les éleveurs de Noir et Blanc ont exposé à la Royale de 1933, 76 animaux de plus qu'en 1932.

L'association des éleveurs de Holstein de la Nouvelle Zélande a rendu obligatoire le système photographique pour l'enregistrement des animaux. Ce système permet l'identification d'un animal à n'importe quelle époque de sa vie. La photographie de l'animal est obligatoire à la fois pour les demandes d'enregistrement et de transfert. Cette identification, tout en étant plus rapide, est aussi plus à la portée des éleveurs. Cette même association exige que la demande d'enregistrement soit faite dans les trente jours qui suivent la naissance de tout animal. Toute demande faite après ce temps exige un déboursé double de ce qu'il aurait été autrement. Un autre point intéressant des règlements de cette association veut que l'on emploie l'expression "vente de dispersion" que lorsqu'on abandonne définitivement l'élevage. Tout éleveur faisant une telle vente ne peut faire enregistrer aucun animal pendant les 12 mois qui suivent la date de la vente. Tout membre faisant une vente publique doit, au préalable, faire parvenir au secrétaire de l'association copie du catalogue des ventes. Toute fausse représentation d'un animal peut entraîner l'annulation du nom de l'éleveur comme membre de l'association.

Les règlements de cette association veulent que les éleveurs faisant du contrôle (semi-officiel), ne puissent faire que trois traites par jour, contrairement au contrôle dont les subdivisions contiennent des classes de quatre traites par jour.

Les résultats des expériences conduites à Rothamsted, Angleterre, de 1899 à 1922 inclusivement, montrent que l'effet des récoltes précédentes de légumineuses se manifeste par un rendement plus considérable de grain (blé, avoine et orge) pendant plusieurs années après que l'on a cessé de cultiver des légumineuses.

Concours de ponte canadien

12ème SEMAINE

Bien que plusieurs parquets n'aient donné que de pauvres résultats au cours de cette semaine, le chiffre global de la récolte d'œufs de ponte de 125 celui de la semaine précédente. Les meilleurs résultats ont été produits par les parquets de races lourdes. Plusieurs d'entre eux ont commencé leur ponte au cours de la dernière semaine et le nombre des pondueuses s'est accru de ce fait à 190.

Le poids des œufs est bon en général, des parquets ayant établi un record moyen de 24 onces à la douzaine. Durant cette dernière semaine il n'y a eu qu'un seul œuf qui n'avait pas le poids voulu.

Les parquets qui avaient tenu la tête du concours jusqu'ici n'ont pas donné d'aussi bons résultats que d'habitude. Les trois plus grands parquets de la semaine sont les suivants:

Parquet	Points	Oufs
7 R.B. H. W. Kettles	44 1 46	
3 R.B. F. Teasdale	43 4 44	
19 R.B. G. W. Grant	43 3 43	

La position des six meilleurs parquets depuis le début de ce concours a subi des modifications au cours de la semaine. Nous en voyons la liste ci-après:

38 L.B. Reliable P. Farm	471 7 469
34 L.B. W. W. Bromby	315 3 352
19 R.B. G. W. Grant	306 8 331
7 R.B. R. W. Kettles	287 2 313
33 L.B. G. S. Tayler	284 8 304
20 R.B. H. T. Blanchard	226 1 231

Il y a aussi quelques changements dans la position occupée respectivement par les meilleurs pondueuses. À la fin de la semaine dernière celles-ci se plaçaient dans l'ordre suivant:

390 L.B. Reliable P. Farm	63 7 57
208 R.B. H. T. Blanchard	62 8 59
334 L.B. G. S. Tayler	58 4 56
325 L.B. Manor Farm	57 6 65
386 L.B. Reliable P. Farm	57 3 54
388 L.B. Reliable P. Farm	56 3 50

Parquet	Propriétaire	Race	Total Oufs	Total Points
1	W. S. McCall	W. B.	11	8 2
2	H. F. Morren	"	42	24 4
3	Sta. Exp. La Ferme	R. B.	340	312 5
4	Sta. Exp. Kapuskasing	"	167	161 3
5	Sta. Exp. Kapuskasing	"	79	64 6
6	A. J. Urquhart	"	163	167 2
7	R. W. Kettles	"	313	287 2
8	W. A. Sansom	"	54	43 5
9	Frank Teasdale	"	215	200 4
10	W. S. Hall	"	214	185 3
11	Kenneth Sloane	"	206	185 4
12	H. G. Mitchell	"	253	208 6
13	J. H. Thompson	"	95	100 7
14	G. A. Robertson & Son	"	73	68 6
15	Jas. M. Biggar	"	174	160 1
16	Cobourg P. Farm	"	96	95 8
17	Clifford Wells	"	21	18 1
18	M. Shantz & Sons	"	38	29 6
19	G. W. Grant	"	331	306 8
20	H. T. Blanchard	"	231	226 1
21	Gordon Duncan	"	219	175 2
22	Sta. Exp. Ste-Anne	"	60	40 7
23	A. P. R. Dunlop	W. B.	155	129 4
24	M. C. Wallace	R. B.	98	78 3
25	Mrs. C. H. Moore	"	181	150 1
26	Manor Farm	L. B.	64	65 0
27	W. S. Hall	"	60	48 4
28	Philip Henrich	"	229	193 3
29	Alex. McLean	"	90	64 1
30	R. Haycock	"	98	75 7
31	Manor Farm	"	191	171 5
32	G. S. Tayler	"	304	284 8
33	W. W. Bromby	"	352	315 3
34	Lockery Lea P. Farm	"	224	173 2
35	B. J. Penhall	"	217	170 9
36	J. C. Twiddle	"	193	195 1
37	Reliable P. Farm	"	195	165 4
38	Port Hope P. Farm	"	185	165 4
39	Grant Ball	"	185	133 5
40	Jas. M. Biggar	"	188	165 6
41	C. H. Miller	"	116	101 8
42	H. J. Zummach	"	227	184 1
43	J. C. Redhead	"	140	133 7
44	L. D. Robinson & Sons	"	145	148 2
45	F. Exp. Ottawa	"	147	119 6
46	F. Exp. Ottawa	B. B.	334	282 6
Total			8036	7128 0

CONCOURS de PONTE de l'OUEST de QUÉBEC

Semaine finissant le 23 Janvier 1934.
Sous la direction de la Station Expérimentale
DOMINION de LENNOXVILLE.

Propriétaires	Race	Total Oufs	Total Points
1 H. R. Drew	P. R. B.	344	309 6
2 H. R. Drew	"	294	257 5
3 W. M. Oliver	"	198	205 0
4 C. R. Waldron	"	343	342 8
5 Mrs. Alex. MacKay	"	278	243 3
6 Taylor Bros.	"	183	157 0
7 Clifford Wells	"	62	55 2
8 J. G. Twiddle	"	78	79 1
9 J. M. Scott	"	190	167 1
10 Ormstown Couvoir Co-Opératif (W. W. Elliot)	"	317	305 1
11 Mrs. L. H. Parker	"	199	164 0
12 Papineau Couvoir Co-Opératif (Etienne Rioux)	"	269	277 4
13 Exp. Sta. La Ferme	"	378	365 6
14 Exp. Sta. Lennoxville	"	442	418 9
15 W. W. Bromby	L. B. C. S.	544	493 4
16 W. W. Bromby	"	536	539 8
17 W. M. Oliver	"	303	276 2
18 K. S. Ingalls	"	284	266 6
19 C. O. Drummond	"	189	199 0
20 C. D. Calder	W. B.	268	234 5
Total		5699	5377 9

"Le meilleur engrais chimique pour pommes de terre est un engrais contenant 4% d'azote, 8% d'acide phosphorique et 10% de potasse, appliqué à des doses allant de 1000 à 2000 livres par arpent suivant les terrains et les conditions de la culture".

Les meilleures variétés de céréales

Par K. COX, Ferme expérimentale fédérale, Nappan, N.-E.

Sur la ferme expérimentale fédérale de Nappan, N.-E., les anciennes variétés régulières de céréales, jugées d'après le rendement brut, ont toujours égalé ou dépassé les espèces plus nouvelles, introduites dernièrement. Sous certains rapports; cependant, ces espèces nouvelles sont supérieures aux anciennes, par exemple, la précocité de la maturité, la résistance à la maladie et la qualité du grain, spécialement en ce qui concerne le blé.

Parmi les variétés de blé essayées, il y en a trois que l'on recommande pour l'emploi général; ce sont les Huron, Fife rouge hâtif et blé blanc de Russie. Ces blés mettent en moyenne de 104 à 106 jours à mûrir, ils ont une paille d'une bonne longueur et d'une bonne force, et il n'y a pas eu entre eux de différence significative de rendement sur cette ferme. Le Huron paraît être un peu plus résistant à la rouille et un peu plus sensible à la carie que les deux autres. Le Garnet est un blé plus précoce, qui met en moyenne 97 jours à mûrir et dont le grain est un peu meilleur, mais il a rendu 11 pour cent de moins que les autres en ces six dernières années. Cependant, le Garnet peut être recommandé à ceux qui désirent avoir une variété plus précoce, de meilleure qualité.

En ce qui concerne l'avoine, il y a aussi trois variétés, généralement recommandées: la Victoire et la Bannière, qui mûrissent généralement en 99 jours, et la pluie d'or (Gold Rain), qui mûrit en moyenne un jour plus tôt. La Pluie d'or est une avoine jaune chez laquelle le pourcentage de balle est un peu moins élevé que dans les deux autres. Toutes ces variétés se valent au point de vue du rendement, il n'y a pas eu entre elles de différence significative pendant une série d'années. On recommande l'avoine Alaska à ceux qui désirent avoir une avoine hâtive, car elle mûrit en 86 jours environ mais elle rapporte moins que les trois autres, plus tardives.

L'orge Charlottetown No. 80, une variété d'orge à deux rangs, a toujours mieux rapporté que les autres espèces de ce genre, mais nous recommandons la Mensury Ottawa 60 ou la O.A.C. No. 21 à ceux qui désirent avoir une variété à six rangs. Quelques-unes des variétés nouvelles à barbe lisse donnent un bon compte d'elles-mêmes, mais elles n'ont pas encore été éprouvées pendant un nombre suffisant d'années pour que nous puissions nous prononcer d'une façon définitive sur leur valeur.

CONCOURS de PONTE de l'EST de QUÉBEC

Semaine finissant le 23 Janvier 1934
Sous la direction de la Station Expérimentale
STE-ANNE DE LA POCAITIÈRE, QUÉ.

Propriétaires	Race	Total Oufs	Total Points
1 Taylor, G. S.	L. B. C.	283	286 9
2 Calder, C. D.	"	274	234 6
3 Bromby, W. D.	"	163	95 4
4 Sta. Exp. Ste-Anne, Qué.	P. R. B.	249	211 7
5 Poirier, J. Alphée	"	406	332 3
6 Couv. Coop. Bonaventure	"	289	257 0
7 Slater Kenneth	"	199	189 6
8 Couv. Coop. Vaudreuil	"	81	71 0
9 Couvoir Coop. Laval	"	262	231 8
10 Couv. Coop. St-Augustin	"	384	337 8
11 Couv. Coop. des Cèdres	"	333	256 0
12 Couv. Coop. St-Raymond	"	260	217 7
13 Couv. Coop. L'Épiphanie	"	189	153 3
14 Letendre, J. W.	"	90	90 2
15 Couv. Coop. Montmagny	"	228	178 4
16 Couv. Coop. St-Jacques	"	116	109 3
17 Sta. Exp. Kapuskasing	"	253	265 1
18 Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	176	152 2
19 Sta. Exp. Ste-Anne, Qué.	"	448	376 7
20 Sta. Exp. Ste-Anne, Qué.	"	464	423 6
Total		5149	4533 6

Les aviculteurs de la région apprendront avec plaisir, que quelques maisons de gros, répondant généreusement à l'invitation du secrétaire de l'Association Avicole Montmagny-Kamouraska, ont bien voulu promettre de faire don de plusieurs cents livres de moulées pour les concurrents du Concours de Ponte de l'Est de Québec, tenu à Sainte-Anne de la Pocatière, dont nous publions les résultats chaque semaine.

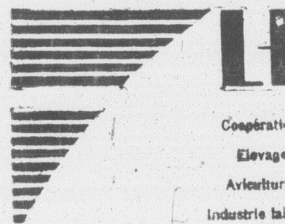
Ces donateurs généreux sont les suivants:

Western Canada Flour Mills, Montréal: 500 lbs moulée "Pioneer Big Three", pour la ponte, spécialement offert pour le propriétaire du meilleur troupeau;

M. Tancrède Avard, Québec: 300 lbs moulée "Avard", pour la ponte;

City Renderers, Limited, Montréal: 300 lbs farine de viande "Egg-Em-On".

Nous n'avons nul doute que ces encouragements pratiques susciteront le plus vif intérêt parmi les concurrents et engageront un plus grand nombre d'aviculteurs à s'inscrire dans ce concours l'an prochain.



Volume XXII—Henri

est donné
tionnaires
rée de C
générale a
Queen's à
1934 à 10

Si vous voulez avoir
dans lequel vous puiser
damentaux de la science
premier du nouveau Ma
le l'Ecole Supérieure d'
"Les Champs" est offe
qui veulent consacrer u
journal, votre journal a
couverture de ce numér

Plus de 85,000 pers
lbs d'appâts empoison
agricoles à l'est du Miss
des États-Unis.

Nous avons dans la
les mêmes intérêts à pr
tant de tous à notre
penser autrement—est
les marchés qui sont b
que, du moins les faits

Si 85,000 cultivate
ration—nous entendons
il serait probablement p
si ardemment d'être les

Qu'on n'oublie pas
en 1918, que lorsqu'il

Statistiques

La section de la
rurale de Québec, nous
d'égouttement qui ont

Si nous considérons
elle vaut la peine d'être

Mais lorsqu'on s'
travaux d'assainisseme
d'apprécier davantage
ment à l'amélioration
probablement la mieu
agricole conçu par feu
non moins de vigueur

Ces travaux d'éga
l'amélioration de 37,2
dernier recensement f
fermes en culture, et t
égouttées avant la m
naissance des terres
proportion de nos fer
des récoltes plus abon
de base.

En fait, une ter
hâtive, utilisera mieu
eu lieu de fournir au
une croissance rapide

Ces travaux acco
de la province ont
M. Godbout, plus de

Les chiffres qui
premier agriculteur c

En 1933 (les chif
parenthèses), 20895

LA FERME DU MANOIR---HOLSTEINS

Troupeau ayant à sa tête les deux populaires reproducteurs: Perfection Kerdyle Perch 77514 et College Sylvius Perch 90876.

Nos femelles ont la grosseur, le type, la production et l'épreuve (test), sont soigneusement sélectionnées et représentent les lignées les plus populaires de la race.

Nous avons à vendre de fameux jeunes reproducteurs prêts pour le service et aussi quelques bonnes femelles. Venez et examinez-les. Troupeau sous la surveillance du fédéral.

Mme A. B. COLVILLE.

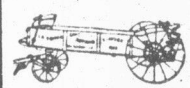
St-Henri de Mascouche,

FRED P. HAMPTON,

Propriétaire,

P. Qué.

Gérant.




JUTRAS




NOUVEAU CATALOGUE

ANGLAIS-FRANÇAIS SUR

Gréments de sucrerie
Installation d'étable
Machines agricoles
OFFERT GRATIS

Pour renseignements et prix
—faites un X sur les machi-
nes qui vous intéressent.

Nom _____

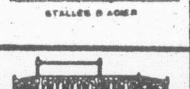
Adresse _____

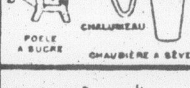
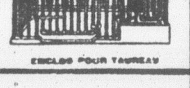
No: B. F. février 1934.

MANUFACTURÉS PAR

LA COMPAGNIE JUTRAS LTÉE

VICTORIAVILLE QUÉ.




Meilleures de céréales

me expérimentale
ppan, N.-E.

rimementale fédérale de
anciennes variétés ré-
s, jugées d'après le
et toujours égalé ou
plus nouvelles, intro-
Sous certains rap-
es espèces nouvelles
anciennes, par exem-
la maturité, la résis-
la qualité du grain,
qui concerne le blé,
de blé essayées, il y
a, recommande pour
ce sont les Huron,
blé blanc de Russie,
la moyenne de 104 à
ils ont une paille
eur et d'une bonne
pas eu entre eux de
ve de rendement sur
on parait être un peu
ouille et un peu plus
que les deux autres.
lé plus précoce, qui
7 jours à mûrir et
a peu meilleur, mais
ent de moins que les
dernières années. Ce-
peut être recomman-
nt avoir une variété
leure qualité.

ne l'avoine, il y a
généralement re-
voir et la Bannière,
lement en 90 jours.
d Rain), qui mûrit
plus tôt. La Pluie
jaune chez laquelle
le est un peu moins
deux autres. Toutes
au point de vue du
pas eu entre elles de
e pendant une série
ande l'avoine Alaska
avoir une avoine
en 86 jours environ
moins que les trois

wn No. 80, une va-
rangs, a toujours
es autres espèces de
recommandons la
ou la O.A.C. No. 21
oir une variété à six
des variétés nou-
donnent un bon
s, mais elles n'ont
ouvées pendant un
nées pour que nous
oncer d'une façon
eur.

de l'EST de QUÉBEC
23 Janvier 1934
Station Expérimentale
OCATIERE, QUE.

Race	Total œufs	Total points
L.B.C.	283	286 9
"	274	234 6
"	165	638 4
P.R.B.	249	211 7
"	406	332 3
"	289	267 0
"	199	180 6
"	81	71 0
"	262	291 8
"	284	327 8
"	333	256 0
"	20	217 7
"	189	153 3
"	90	90 2
"	228	178 4
"	116	109 3
"	253	265 1
"	176	152 2
"	448	376 7
"	464	423 6
	5149	4533 6

région apprendront
des maisons de gros,
ent à l'invitation du
ion Avicole Mont-
nt bien voulu pro-
lusieurs cents livres
ncurrents du Con-
it de Québec, tenu
catièrre, dont nous
haque semaine.
eux sont les sui-

ar Mills, Montréal;
r Big Three", pour
offert pour le pro-
poupeau;

Québec; 300 lbs
la ponte;
ted, Montréal; 300
egg-Em-On".
ute que ces encou-
sciteront le plus vil
ents et engageront
aviculteurs à s'ins-
an prochain.



Volume XXII—Henri Gagnon, Président.

QUÉBEC 1er FÉVRIER 1934

Frs Fleury, Gérant, —Numéro 5

AVIS

est donné à tous les membres ac-
tionnaires de la Coopérative Fédé-
rée de Québec, que l'assemblée
générale annuelle aura lieu à l'hôtel
Queen's à Montréal, le 8 février
1934 à 10 heures de l'avant-midi.

JOS. N. BERNIER.

Secrétaire

Si vous voulez avoir à votre disposition un guide utile, pratique dans lequel vous puiserez un enseignement précieux des principes fondamentaux de la science agricole; procurez-vous sans retard le tome premier du nouveau Manuel d'Agriculture préparé par les professeurs de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne. Ce premier volume "Les Champs" est offert gratuitement à tous les lecteurs de ce journal qui veulent consacrer un peu de leur temps à la propagande de notre journal, votre journal agricole. Lisez notre réclame à ce sujet en page couverture de ce numéro. Pas un sou à déboursier.

Plus de 85,000 personnes se sont entendues pour répandre 125,000 lbs d'appâts empoisonnés pour détruire les rats dans les districts agricoles à l'est du Mississipi, dans les campagnes par le gouvernement des États-Unis.

Nous avons dans la province de Québec, 135,000 fermiers qui ont les mêmes intérêts à promouvoir et dont le principal et le plus important de tous à notre sens, nous ne chicanons pas ceux qui peuvent penser autrement—est non pas de détruire les rats, mais de conquérir les marchés qui sont bien nôtres en principe, mais non pas en pratique, du moins les faits ne le prouvent pas encore.

Si 85,000 cultivateurs se groupaient sous l'étendard de la co-
opération—nous entendons de la coopération sous une direction unique, il serait probablement plus facile d'arriver au but que nous souhaitons si ardemment d'être les maîtres chez nous.

Qu'on n'oublie pas que les armées alliées n'ont euraison de l'ennemi en 1918, que lorsqu'il y eût unité de commandement.

Statistiques des drainages 1933

La section de la statistique agricole du Service de l'Economie rurale de Québec, nous fournit les chiffres authentiques sur les travaux d'égouttement qui ont été effectués sur les fermes durant l'année 1933.

Si nous considérons seulement la valeur intrinsèque de ces travaux, elle vaut la peine d'être retenue.

Mais lorsqu'on s'arrête à penser à la plus value que ces divers travaux d'assainissement donnent aux fermes du Québec, il y a lieu d'apprécier davantage les bons effets de cette politique d'encouragement à l'amélioration de nos terres, politique qui fût, avec raison, probablement la mieux accueillie du vaste programme de rénovation agricole conçu par feu M. Perron et que son successeur pousse avec non moins de vigueur.

Ces travaux d'égouttement lira-t-on plus loin ont contribué à l'amélioration de 37,231 fermes. Si l'on s'en rapporte aux chiffres du dernier recensement fédéral, où l'on attribue à notre province 135,000 fermes en culture, et tenant compte des terres qui étaient parfaitement égouttées avant la mise en vigueur de ce vaste programme d'assainissement des terres du Québec, nous avons aujourd'hui une bonne proportion de nos fermes en état de produire plus économiquement des récoltes plus abondantes puisque l'égouttement c'est l'amélioration de base.

En fait, une terre bien égouttée permettra une semence plus hâtive, utilisera mieux les engrais naturels ou chimiques les rendant eu lieu de fournir aux plantes une nourriture substantielle propre à une croissance rapide et une maturité hâtive.

Ces travaux accomplis depuis quelques années à divers endroits de la province ont remis à l'agriculture, disait l'automne dernier, M. Godbout, plus de terres que la colonisation par le défrichement.

Les chiffres qui suivent viennent confirmer cette déclaration du premier agriculteur de la province de Québec.

En 1933 (les chiffres correspondants pour 1932, sont donnés entre parenthèses), 20895 (11,569) arpents de cours d'eau ont été rectifiés,

améliorant ainsi une superficie de 135,445 (95,660) arpents, au coût total de \$406,111.00 (\$238,722.00).

La subvention payée par le Ministère de l'Agriculture a été de \$174,821.00 (\$96,099.00). 7,407 fermes (4,385) ont été améliorées par ces travaux d'égouttement.

L'octroi gouvernementale pour le creusage des grands cours d'eau a été de \$60,782.38, en 1933.

Depuis 1921, une longueur totale de 100,312 arpents de cours d'eau, desservant une superficie de 1,118,443 arpents ont été rectifiés, au coût de \$1,979,969.00. La subvention gouvernementale a été de \$868,746. Ces travaux d'égouttement ont contribué à l'amélioration de 37,231 fermes.

L'exposition avicole provinciale

Le plus grand événement avicole de l'année est, sans contredit, l'exposition de volailles qu'organise l'Association Avicole Provinciale, elle se tiendra, encore cette année, au Stadium de Montréal, coin des rues Delorimier et Ontario, durant la semaine prochaine. L'ouverture officielle est annoncée pour mardi le 6 février, la date de clôture vendredi le 9 courant.

Nous invitons tous les aviculteurs professionnels ainsi que les cultivateurs qui en ont le loisir et les moyens à visiter cet extraordinaire déploiement des plus beaux spécimens de notre gent ailée. Les éleveurs de lapins de la province, groupés en association provinciale, coopèrent au succès de cet événement en y exposant les plus beaux types des diverses races qui habitent nos meilleurs clapiers.

Ce serait abuser de l'espace qui nous est alloué ici que d'insister sur le fait indéniable que notre industrie avicole a progressé dans des proportions remarquables durant cette dernière décade. Les statistiques officielles, tant fédérales que provinciales nous fournissent des chiffres, aussi bien concernant la population des oiseaux de basse-cour que sur la valeur des produits avicoles, qui en disent long sur l'importance de cette industrie et le rôle bienfaisant qu'elle a tenu dans notre agriculture principalement depuis le ralentissement des affaires et le fléchissement si prononcé des prix des produits de la ferme. Le bon poulailier sur une quantité de nos exploitations agricoles a été le département qui a contribué les meilleurs profits.

D'une façon générale, nos basses-cours sont exploitées plus rationnellement. La qualité des oiseaux que nous trouvons dans une forte partie de nos poulailiers ne laisse plus de doute sur la détermination expresse de nos éleveurs de volailles de perfectionner le plus possible, par une rigoureuse sélection, le type d'oiseau d'utilité dont nous avons besoin en ne négligeant, d'autre part, de porter une attention minutieuse à la sélection au point de vue de la ponte.

Nous jouissons de marchés, tant locaux qu'extérieurs, qui nous invitent à augmenter notre production. Dans la cité de Québec même, nous importons encore une quantité considérable d'œufs d'ailleurs. Il ne faut pas coudoyer longtemps nos gros négociants pour apprendre que les importations sont encore considérables, que les coopératives avicoles de l'Ouest canadien comptent beaucoup de clients à Québec comme à Montréal, où en cette dernière ville la population est presque dix fois la nôtre. Il ne peut donc être aucunement question de marchés saturés.

Cette exposition annuelle groupe sous un même toit ce que nous comptons de professionnels et d'amateurs les plus en vue dans nos districts avicoles, sans compter un assez fort contingent d'éleveurs de volailles de la Province d'Ontario qui viennent se mesurer avec nos leaders dans cette branche progressive de notre industrie de l'élevage.

L'exposition avicole provinciale est en outre le rendez-vous de plusieurs débutants dans l'élevage de la volaille, car en vertu de clauses spéciales de la liste de prix très intéressante préparée par l'Association Avicole provinciale, plusieurs classes sont ouvertes où ces débutants peuvent exposer avec plusieurs chances de remporter des prix raisonnables.

Une autre caractéristique de cette foire avicole c'est qu'elle est considérée comme une excellente occasion pour la vente de sujets reproducteurs. Les années passées tous les exposants ont été unanimes à le déclarer. Il est nécessaire, de plus, de considérer la valeur de la réclame que vaut aux exposants, une occasion aussi exceptionnelle de s'identifier comme éleveur pratique devant un public aussi nombreux et intéressé qui visite le Stadium chaque année à cette occasion.

A quelque point de vue que l'on se place l'événement avicole qui se déroulera à Montréal la semaine prochaine est un des plus intéressants. Le cultivateur trouvera intérêt à consacrer quelques moments à passer en revue les excellents exhibits qu'on y rencontre, à faire la connaissance d'éleveurs qu'il y a toujours avantage à consulter, et profiter de cette occasion pour obtenir des renseignements très utiles sur les procédés d'élevage à la mode, car si les directeurs de l'Association Avicole suivent, cette année encore, la coutume établie, nous pouvons garantir que la partie éducative de l'exposition ne sera pas négligée.

Le Québec Agricole en 1933

Revue de l'Industrie Animale, l'Horticulture, l'Économie Rurale.
Raisons d'espérer en l'avenir. — Nos marchés.

L'INDUSTRIE ANIMALE

Cette branche, reconnue comme la plus vaste et la plus importante de notre exploitation agricole, fut au cours de l'année écoulée l'objet d'une fructueuse campagne d'éducation. Il s'agissait de corriger une situation désavantageuse provoquée par la mévente des produits animaux, tels que le lait, le beurre, le fromage, les œufs et les viandes. Aussi les efforts de notre Service de l'Industrie Animale eurent-ils pour but d'amener le cultivateur à mettre en pratique les méthodes les plus propres à abaisser ses frais de production, tout en travaillant à améliorer la qualité de ses produits.

Une alimentation plus rationnelle des troupeaux laitiers, une attention plus constante à la santé du cheptel en général afin d'éliminer les pertes, l'inspection suivie des fabriques de produits laitiers dans le but de déterminer le coût de fabrication et d'améliorer la saveur de notre beurre et de notre fromage, l'élevage des porcs et des moutons sur une plus grande échelle, et l'introduction de l'aviculture sur un plus grand nombre de fermes spécialement adaptées à cette production, furent les principaux objectifs visés.

À la louange du cultivateur, nous devons dire que cette propagande n'est pas restée vaine. Mis en face de la réalité, dans l'obligation de vendre à bas prix, nos producteurs se sont appliqués à retirer le plus possible de leur travail et de l'argent investi. Ils ont exercé un choix plus sévère dans l'achat de leurs animaux reproducteurs et autres, ils ont éliminé nombre de "pensionnaires" de leurs troupeaux laitiers, ils ont pratiqué la construction économique en même temps qu'hygiénique, et ils se sont surtout instruits de la science agricole moderne par la lecture, l'assistance aux conférences et démonstrations agricoles, et une participation assidue aux expositions.

Une réglementation de l'industrie animale s'est opérée pour le plus grand avantage de la classe agricole. Obligé de compter avec les sous, après avoir jonglé avec les dollars, le cultivateur a de plus en plus recouru aux conseils et avis de nos techniciens, il se rallie de plus en plus au principe du contrôle laitier, et il progresse de jour en jour vers ce que nous voulons qu'il soit : un cultivateur compétent, conscient de son beau rôle dans l'ordre économique du pays, un citoyen représentant un actif pour notre province.

Aussi, devant l'amélioration déjà constatée, sous le rapport de l'hygiène des troupeaux, de la production du lait, de la fabrication du beurre et du fromage, de l'aviculture, etc., croyons-nous pouvoir dire que l'industrie animale de notre province sera, lorsque les beaux jours nous reviendront, la plus prompte à profiter de la reprise des affaires parce qu'elle aura été la mieux préparée après avoir été la plus attentive.

L'HORTICULTURE

Étant donné la nécessité de ses nombreuses productions et la faible mise de fonds que requiert leur exploitation, l'industrie horticole est appelée chez nous à un développement plus considérable. Des progrès encourageants ont été accomplis dans le passé, mais principalement depuis le début de la dépression, non seulement sous le rapport du perfectionnement des méthodes employées, mais également en ce qui concerne les étendues consacrées à ces diverses cultures qui, de 7,191 acres qu'elles occupaient en 1921, couvrent maintenant au-delà de 21,000 acres, ce qui représente une augmentation de plus de 200 pour cent, et ce en-dehors des superficies affectées aux jardins potagers, aux champs de navets, aux primeurs et aux pommes de terre, dont l'étendue et les valeurs doublent presque celles des premières.

Nous marchons donc dans la bonne voie, c'est-à-dire vers une production qui sera un jour assez considérable pour alimenter amplement nos propres marchés et nous empêchera de faire annuellement des importations qui drainent notre argent hors des frontières de notre province. Ce résultat, qui est du domaine des possibilités prochaines, nous l'obtiendrons principalement par la création de nouveaux centres de production, par l'intensification des rendements, et en améliorant la qualité des produits.

Cette qualité créera la demande, et une fois la demande obtenue, la production saura y répondre. C'est là l'un des principaux articles du programme que s'est tracé le Service de l'Horticulture de notre département.

La création de 8,700 jardins-ouvriers dans 36 villes et 53 villages de notre province, avec l'assistance du gouvernement, n'a pas peu contribué à améliorer le budget de nombre de familles, ou à apporter un soulagement appréciable à celles que le chômage affectait. Si cette politique, en plus d'avoir procuré un secours matériel, a pu donner le goût du travail de la Terre à des ouvriers qui en ignoraient le premier mot, ou encore réveiller dans le cœur d'anciens terriens aujourd'hui captifs des villes l'amour du sol et les indurés à retourner au vivifiant et fécond labour d'autrefois, nous nous féliciterons doublement d'avoir consacré à cette initiative de nos officiers une part assez large de notre budget.

Nous avons voulu, dans le domaine horticole, amener les producteurs à récolter un maximum de produits sur un minimum de superficie. Un exemple, que nous procure la pomme de terre, illustre bien quelle économie de temps et d'argent peut représenter cette pratique judicieusement suivie. En 1920, nous consacrons 116,821 acres à la pomme de terre et nous récoltons un total de 10,647,574 qtx, alors qu'en 1933, nous obtenons 16,897,000 qtx avec une superficie de 144,421 acres (chiffres officiels du recensement national).

Notre province compte près d'une soixantaine d'établissements de mise en conserve, dont le capital engagé est de \$4,760,319; elle exploite plus de 31,000 acres plantées en arbres fruitiers, dont 1,500,000 pommiers, soit une augmentation de près de 200,000 sur le total de 1921 — elle possède 177 champs de démonstration reconnus comme autant d'écoles pratiques et propres à promouvoir l'adoption des méthodes modernes de culture; elle poursuit des recherches expérimentales sur les tabacs à cigarette; elle entraîne aux bonnes pratiques agricoles plus de 2,000 fils de cultivateurs distribués en 69 cercles de jeunes agriculteurs, et elle maintient un important service de protection des vergers et des plantes.

Ce sont là quelques faits tangibles sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour entrevoir avec confiance l'avenir de notre industrie horticole.

L'ÉCONOMIE RURALE

Nous trouvons enfin de nouveaux sujets de réconfort en considérant le travail accompli en 1933, par notre Service de l'Économie Rurale. Les petites industries rurales ont été dirigées et encouragées en vue d'amener un plus grand nombre d'individus à s'y intéresser et à retirer de leur exploitation des bénéfices additionnels au revenu que procurent l'industrie animale et l'horticulture.

L'aviculture est peut-être la plus payante de ces petites industries. Elle marche constamment dans la voie du progrès et notre miel de trèfle blanc a conquis la faveur des marchés locaux et des consommateurs du Royaume-Uni. La demande est satisfaisante et nos apiculteurs ne négligent aucun sacrifice pour conserver la santé de leurs colonies et les prémunir contre les maladies, dont la loque américaine qui exerçait autrefois des ravages considérables.

Nos produits de l'étable, après avoir fait le sujet de nombreuses recherches expérimentales, défient aujourd'hui toute concurrence. Fabriqués dans des conditions des plus hygiéniques, sous la surveillance d'officiers de notre département, ils sont l'objet d'une demande de plus en plus grande, chez nous et à l'étranger. L'introduction du sucre d'érable dans la préparation de divers tabacs à cigarette contribue maintenant à développer cette industrie.

L'École Provinciale des Arts Domestiques, qui ne compte pas ring après d'existence, a raison d'être fière des succès qu'elle a obtenus jusqu'à date. Les cours qu'elle donne sont de plus en plus suivis, et tous ceux qui visitent les diverses expositions d'arts paysans tenues en cette province s'accordent à constater que la technique s'est améliorée, que le goût s'est développé, et qu'un art canadien se forme rapidement. Nos demeures rurales s'embellissent de draperies, de conviols, de

tapis canadiens qui s'harmonisent avec le style de nos vieilles maisons, tandis que nous comptons par milliers les familles de cultivateurs maintenant habillées exclusivement de tissus fabriqués à la maison avec de la laine du pays ou du lin cultivé sur la ferme. Les surplus de cette production trouvent facilement preneurs parmi les touristes et nos populations urbaines. Grâce aux expériences faites dans le tannage des peaux de veau et de mouton, nous pouvons désormais trouver chez nous des cuirs convenant aux travaux de repoussage et de décoration. La fabrication des meubles rustiques, avec des bois de chez nous, prend une extension fort encourageante, et la préparation de teintures avec nos plantes se pratique de plus en plus et donne des résultats dont toutes nos fermières sont satisfaites.

Ce sont la suite de manifestations qui attestent que la petite industrie rurale est entrée dans une voie de développement qui va en s'améliorant et en s'intensifiant, au fur et à mesure que nos cultivateurs et nos fermières réaliseront les avantages d'un ordre économique fait de travail, d'application et d'utilisation plus grande de toutes nos ressources, même les plus modestes.

Les officiers du Service de l'Économie ont aussi exercé leurs activités en plusieurs autres champs d'action, notamment les fermes de démonstration, les enquêtes, l'organisation des concours de fermes, l'amélioration des pâturages, la coopération, la conquête de nos marchés de produits agricoles, etc.

Quarante-quatre fermes de démonstration ont été en opération dans la province l'an dernier, dont sept confiées à l'attention de maisons d'enseignement rurales. Les beaux résultats qui ont obtenus ces fermes dans les récents concours annuels du Mérite Agricole continuent de démontrer la valeur des méthodes préconisées par les techniciens qui ont la direction de cette organisation.

Actuellement, vingt-sept concours d'exploitation rationnelle des fermes fonctionnent en diverses régions de la province. Ces concours, d'une durée de cinq ans chacun, groupent un total de plus de 700 fermes. Leur but est d'amener les cultivateurs concurrents à améliorer leurs produits, à tenir une meilleure comptabilité, à pratiquer sérieusement le contrôle laitier, et à développer une ou des productions spéciales en rapport avec les aptitudes des intéressés et de leurs familles, de même que les conditions de milieu.

L'amélioration des pâturages a été encouragée par divers concours, et nos cultivateurs réalisent de plus en plus qu'en fin de compte une faible dépense pour l'achat d'amendements — engrais, chimiques, chaux, marne, etc. — représente une économie pour la production accrue qu'elle assure.

La coopération dans toutes ses manifestations est l'objet d'une attention suivie. L'orientation du mouvement coopératif a été principalement portée, en 1933, dans le sens de l'organisation paroissiale avec la buanderie comme centre des activités. Grâce à cet esprit, on a vu se former plusieurs buanderies coopératives, ce qui a amené en plusieurs cas la fusion de petites fabriques et contribué à la concentration de toutes les activités coopératives de la paroisse.

Enfin nos marchés ont été l'objet de recherches sérieuses au moyen de la statistique. Le but poursuivi est d'établir avec la plus grande précision possible les quantités de produits agricoles expédiés dans nos centres urbains de même que les quantités consommées. Les données ainsi recueillies permettent aux autorités de guider le cultivateur avec assurance dans la production des lignes les plus susceptibles d'un écoulement certain, et à des prix avantageux.

Aucune force au monde ne pouvant empêcher la province de Québec de souffrir la crise économique qui a déferlé sur le monde entier et qui a affecté tous les pays sans distinction. Tout comme les autres, nous avons vu les prix dégringoler, l'activité diminuer, la confiance fléchir, et le pessimisme se substituer à la belle confiance des années de prospérité. Mais nous nous sommes ressaisis, nous avons repris courage, et actuellement nous remontons la côte. Cette montée s'opère lentement, car les entraves sont encore nombreuses,

OFFRE D'ESSAI GRATIS DE KRUSCHEN

Si vous n'avez jamais essayé Kruschen, faites-le maintenant à nos frais. Nous avons distribué un très grand nombre de paquets "GIANT" spéciaux, qui vous permettront de juger par vous-même combien notre prétention est juste. Demandez à votre pharmacien, le nouveau paquet "GIANT" à 75c.

Ceci comprend notre bouteille au prix régulier de 75c, ainsi qu'une bouteille d'essai, dose suffisante pour en faire une semaine. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai, prenez-en, si, ensuite, vous êtes absolument convaincu que l'efficacité de Kruschen n'est pas telle que nous le prétendons, la bouteille régulière qui reste est aussi bonne que lors de son achat. Raportez-la. Votre pharmacien est autorisé à vous remettre immédiatement votre 75c, et sans aucun souci. Vous avez essayé Kruschen, gratuitement, à nos frais. Rien de plus raisonnable, n'est-ce pas? Fabrique par E. Griffiths Hughes, Ltd., 1556, Avenue Chester, Angleterre (Fondée en 1756). Importateurs : McAllister Bros., Ltd., Toronto.

mais elle s'accomplit sûrement parce que nous avons compris la nécessité de l'effort coopératif, de l'utilisation de toutes nos énergies, de l'achat chez nous, et surtout parce que nous avons réalisé que nous devions d'abord compter sur nous-mêmes pour assurer notre propre salut.

Prédire ce que sera l'année 1934, pour notre province serait téméraire. Mais en considérant le travail accompli en 1933, en tenant compte de la ténacité de nos populations rurales, et de nombreux facteurs dont l'énumération serait trop longue, nous croyons pouvoir dire que l'Agriculture a tourné le coin dangereux en notre province, et qu'elle s'achemine de nouveau vers une ère qui sera faite non pas d'une prospérité éphémère conquise, mais d'une aisance solide et établie sur une économie sagement ordonnée.

ADÉLARD GODBOUT,
Ministre de l'Agriculture,
à Québec.

Formules cachées et indiquées

Les aliments commerciaux offerts en vente portent, imprimée sur le sac même ou sur une étiquette attachée au sac, la liste des ingrédients dont ils se composent. Cet étiquetage est l'une des conditions imposées par la Loi des aliments du bétail, qui est appliquée par la Division fédérale des semences pour réglementer la qualité et la vente des aliments. La loi n'exige pas que la quantité ou le pourcentage de chaque ingrédient soit indiqué, de sorte que la formule ou la composition exacte de l'aliment n'est pas divulguée. C'est ce qu'on appelle la formule cachée.

Les formules indiquées sont celles avec lesquelles est donnée non seulement la liste des ingrédients employés dans la préparation de la nourriture, mais la quantité ou le pourcentage réel de chaque ingrédient employé. En d'autres termes, la recette ou la composition est divulguée pour l'information des acheteurs ou de tous les intéressés.

La pratique de vendre les aliments commerciaux sur la base de la formule indiquée n'est pas encore répandue, mais il y a au moins une grande fabrique du Canada qui l'a adoptée. Ce mode de vente a l'approbation des plus grands experts canadiens en agriculture ainsi que des autorités sur les aliments du bétail et des volailles. Ces experts font remarquer que les cultivateurs devraient produire sur la ferme même le plus possible des grains ordinaires qui peuvent y être cultivés économiquement et les compléter avec les autres concentrés qui sont nécessaires pour pourvoir des rations raisonnablement équilibrées pour l'espèce de bétail qu'ils nourrissent. Lorsque l'on connaît les quantités exactes des différents ingrédients qui se trouvent dans les aliments offerts par les commerçants, il est beaucoup plus facile de choisir intelligemment ceux dont on peut compter obtenir le plus grand rapport économique. Il n'est que juste, d'ailleurs, que les cultivateurs et ceux qui emploient des aliments soient renseignés sur la composition réelle des matériaux offerts afin qu'ils puissent en comparer la valeur respective.

Voici cheval TOUSSE-FILEZ. Écrivez le SOUT-FILE. Donnez-lui ANTI-TOSSA. Le rendement, le confort, la santé, la production, la santé, la santé, la santé. Écrivez nous, The General Veterinary Drug, Ltd., 1141, Bath, Que. Établie en 1897.

ntaires Nouvelles tes miettes)

ité des arbres au Cana-
par le vent.

étés de tabac ont été
ation expérimentale de
du Ministère fédéral de

r que de croire que les
de luzerne ou de trèfle
s qu'elles désirent con-
e doit être donné qu'en

il faut donner aux oies
de luzerne ou de trèfle
s qu'elles désirent con-
e doit être donné qu'en

ie pesant 1300 livres,
ne environ 700 livres
proportion de bœuf de
lité sur ce total n'est
lives.

faites au Wyoming in-
peuplements mélangés
et de luzerne ont donné
ments de foin que l'une
antes semées seules.

miers qui portent des
nière fois à la Station
Morden, du Ministère
ulture, Manitoba, dix
me ayant du mérite.

graines de fleurs de-
dimension régulière
commode pour la cul-
de dix-huit pouces de
large et par trois pou-

ination des travaux des
sous le Conseil cana-
la jeunesse agricole, la
de l'industrie animale
reles l'une des agences
ur l'amélioration de la
ur des bestiaux.

des conserves de vian-
finissant le 31 mars
vivants ont été abattus
de la Division fédérale
maux: 948,620 bovins;
706,206 porcs; 222,156
ns; 5 chèvres et 361

été introduit en pre-
cher les pratiques dés-
s se livrent des com-
muleux. On le pratique
faciliter le commerce
les en fournissant une
et tous en profitent;
uteur et consommateur

hygiène des animaux
ctions nécessaires de
es et de laiteries pour
s de la Loi de l'impor-
tats-Unis sont obser-
abaissements d'expédi-
et un particulier auto-
et un dans la Saskat-

ol Royaume-Uni.—Le
le céréales, les denrées
age, le lard, le tabac,
incipaux produits im-
à Bristol, Angleterre,
nt du commerce cana-
eu une augmentation
cent dans le volume
de tabac venant du
du tabac, et spéciale-
s, séché à l'air chaud,
rni par le Dominion,

—Les lapins dont les
rendues, ne devraient
ndant l'hiver décem-
et mars. Les peaux
dant les autres mois
marchande. Les four-
sous les noms divers
s Manchourie, her-
rtre, seal électrique,
up d'autres, provien-
le lapin.



velles

SECTION FEMININE

LA PATIENCE

Une de nos cousines me demande de l'exhorter à la patience: nous ne doutons pas que plusieurs soient dans son cas, et par le fait même c'est là un sujet d'intérêt général. On ne trouve pourtant la vie passable que lorsqu'on la possède. Se révolter contre les événements sert à si peu de chose, on gagne davantage à leur faire bon visage, à les attendre avec calme, à les diminuer en les comparant aux ennuis des autres.

Ce sont toutes ces petites contrariétés, vaillamment comprises qui assouplissent et domptent le caractère; ce manque d'attention de la part d'une personne que vous aimez; cette toilette gâchée par l'impéritie d'une ouvrière, ce livre auquel vous tenez et qu'on vous a perdu. Si vous accordez à ces vécues une importance capitale, vous voilà malheureuse pour une semaine, brouillée avec votre entourage et l'humanité en général.

Les vôtres ont peut-être un caractère difficile, ils ne songent qu'à vous contrarier. Ajoutez-vous votre mécontentement au leur? Compliquez-vous par un manque de courage une situation déjà si difficile? Que n'avez-vous plutôt les industries de la patience? Répondez doucement aux paroles aigres-douces, aux mauvais procédés, par des attentions aimables, à la contradiction par le silence. Croyez que votre douceur aura plus d'effet que les arguments les plus compliqués.

Si vous acceptez l'amour d'un homme, ne le confondez pas avec les chimères qui hantent votre imagination. Croyez que cet amour aura la fragilité et l'égoïsme des sentiments humains; et que vous aurez besoin de patience pour qu'il vous suffise. Ce n'est que votre dévouement et votre esprit de sacrifice qui l'embelliront et ce que vous lui donnerez chaque jour, qui le fera constant et durable. Ne croyez pas épouser un ange: les défauts à peine visibles chez votre fiancé, vous les retrouverez chez votre mari. Devrez-vous d'ailleurs lui garder rancune d'être montré sous son plus beau jour? N'avez-vous pas fait, même à votre insu, exactement la même chose? Essayez de plier votre propre humeur, supportez avec patience la chaîne que vous avez liée avec tant d'enthousiasme. Si vous la portez avec répugnance, elle meurtrira plus profondément votre chair. Oubliez tout ce que vous rêviez pour tirer le meilleur parti de la réalité. Apprenez à ne pas exiger autant que vous pourriez donner, ni que vous espérez recevoir.

Si vous avez des enfants, ne les reprenez pas avec colère. Soyez ferme mais qu'ils sentent votre âme supérieure aux vulgaires gronderies. À leurs yeux, vous êtes infallible; soyez douce si vous voulez garder leur confiance intacte et qu'ils soient toujours prêts à vous laisser lire dans leur esprit et dans leur cœur.

Quand de lourdes épreuves vous atteignent, préchez à ceux qu'elles blessent en même temps que vous, une résignation chrétienne. C'est la volonté de Dieu qui les permet, comment votre chétive personnalité se dresserait-elle contre ses décrets insondables. Si vous refusez d'y voir les desseins d'une miséricordieuse bonté, vous vous épuisez en révolte inutile; si vous les acceptez généreusement, ce sont les échelons qui vous aident à gravir la montagne sainte dont le sommet touche au ciel.

Soyez aussi patientes envers vous-même. Cette perfection que vous voudriez atteindre, n'est pas l'œuvre d'une semaine ou d'un jour. Le sourire qui éclaire le moins beau visage a pu être au début une pitié, le grimace; les défauts les plus antipathiques sont susceptibles de devenir des qualités quand on a appris à les bien diriger.

Ne demandons pas aux gens et aux choses plus qu'ils ne peuvent donner, le ciel bleu se voile de nuages, la fleur dont le parfum nous grise meurt avant la fin du jour et ceux que nous aimons et qui nous aiment sont des êtres fragiles, dont les aspirations et les actes ne se ressemblent pas.

Cousine AVETTE.

Les Lunettes de ma Grand'Mère

J'entends encore la voix si chère,
De ta voix souriante et gaie,
De ta voix qui me disait: "Grand'mère,
Avec ses lunettes d'argent."

Plus d'une fois, l'oreille pleine
Des récits qu'elle me confiait,
Je lui fais l'écho de sa voix,
Pour mes larmes qu'elle triait.

A me parler, l'heure venue,
Elle prenait un air si jaloux,
Le soir, ma prière loquace,
Je la disais sur ses genoux.

Quotidien, une caresse
Elle m'embrassait tout
Ses bécotements, Défense express,
Pour moi de les toucher jamais.

Aussi tambours, cerceaux, trompettes,
Que de jouets j'aurais donnés,
Pour sentir ces belles lunettes
A califourchon sur mon nez.

Un jour, les voiles par le regard
Sur son Évangile à fermoir,
Grand'Mère dont je me hasarde
Je les tiens. Enfin je vais voir.

En toute hâte, je les glisse
Dans les boudes de mes cheveux,
Sincèrement, grand'mère avec malice,
J'accroche mes petits yeux.

Quand, par malheur, l'ample monture,
Sur mon nez s'équilibrait mal,
Dégringolait et de l'enchevêtrement
Sans se briser, sort le cristal.

Dans l'état—quel trait de lumière—
Je la remplace promptement,

Du coin de l'œil, guettant grand'mère
Qui se levait doucement.

L'alignais, plein d'inquiétude,
Mes soldats de plomb, sans les voir,
Elle allait, comme d'habitude,
Faire sa lecture du soir.

Le livre est dans ses mains distraites,
Et pendant qu'elle remuait
Sans penser à mal ses lunettes,
Comme mon petit cœur battait.

Mais, qu'elles me font
En passant la main sur son front,
Quel nuage obscurcit ma vue?
Mes yeux, mes pauvres yeux s'en vont!

Et, rapprochant, toute tremblante,
Les feuillets, si souvent relus,
De la lumière vacillante:
"Bonté du ciel! Je n'y vois plus!"

Je me glisse alors sous la table,
Je prends les verres tombés là,
Et, cachant ma main coupable,
"Bonnes-maman, tiens, les voilà!"

"Ah! c'est toi!" dit-elle alors,
Se tut. Après de longs efforts,
Grand'mère, à peine rassurée,
Replça les verres. Alors.

Ses lèvres restèrent muettes,
Mais son front était radieux,
Car en retrouvant ses lunettes
Elle avait retrouvé ses yeux.

Pour moi, la peine fut sévère,
En me couchant, quel désespoir!
Pour la première fois, grand'mère
Me dit: "Point de balner ce soir!"

Le Bulletin de la Ligue Catholique féminine

COMITÉ D'ACTION CATHOLIQUE FÉMININ. DANS TROIS-RIVIÈRES ET NICOLET

La Ligue Catholique féminine qui a été choisie, pour constituer le Comité d'Action Catholique, dans le diocèse, par Son Excellence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., et par Son Excellence Mgr Courchesne, pour le diocèse de Rimouski, vient d'être nommé par Son Excellence Mgr Comtois, pour jouer le même rôle auprès de ses diocésaines.

Dans une lettre à son clergé, écrite à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An, Son Excellence déclare: "L'Action Catholique chez nous respectera les cadres existants; elle sera strictement paroissiale. Les curés pourront y incorporer les sociétés déjà établies dans leurs paroisses respectives. Un comité féminin sera aussi nommé pour s'occuper des œuvres féminines. Celui-ci relèvera du Comité diocésain de la Ligue Catholique féminine."

À la journée sociale tenue à Trois-Rivières, dimanche le 20 janvier, la séance consacrée aux dames et aux jeunes filles a réuni quatre à cinq cents personnes. M. l'abbé Donat Fréchette, curé de la Cathédrale, M. l'abbé Georges Panneton, aumônier de la Ligue Catholique féminine, M. le Notaire Oscar Hamel, M. l'abbé Laliberté, le R. Père Paul-Éugène, O.F.M., et madame Roch Bournival, présidente diocésaine de la L. C. F., ont adressé la parole.

Une cinquantaine de nouvelles liguesuses ont été enrôlées.

Son Excellence Mgr Bruneau, évêque de Nicolet, dans une lettre pastorale en date du 10 janvier 1934, fait siennes les directives de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, relativement à l'Action Catholique et il ajoute:

"C'est pour nous conformer à une décision non équivoque des Souverains Pontifes, en même temps qu'à celle de l'Éminentissime Primat de l'Église Canadienne, le Cardinal Archevêque de Québec, que nous avons fondé dans notre ville épiscopale, le 29 octobre dernier, un comité diocésain de la Ligue Catholique féminine."

En effet, le programme et le but de cette Ligue déterminent chez les membres une activité qui correspond aux fins que se propose l'action catholique: grouper des femmes et des jeunes filles en vue d'une action catholique dans la société. Cette action consiste d'abord dans l'exemple de mœurs irréprochables; mais elle aura aussi pour but de propager et de défendre, dans la société, la morale catholique intégrale, sous la direction de l'autorité ecclésiastique.

"La Ligue Catholique féminine constitue donc la section féminine de l'Action catholique et nous la déclarons officiellement établie dans notre diocèse. Nous apprenons avec plaisir que cette Ligue se propose de travailler avec ardeur à répandre la sainteté dans nos foyers en insistant sur les vertus à pratiquer, les traditions à conserver et les dangers à éviter. Notre désir est que MM. les Curés établissent des comités paroissiaux de cette même Ligue et se mettent en relation avec le comité diocésain."

Hygiène et costume de bain

Lors d'un congrès international tenu à Madrid, en octobre 1933, il a été démontré par plusieurs savants médecins, que l'abus de la cure solaire était une des causes déterminantes du cancer.

D'autre part, l'Académie des Sciences de Paris, dans son rapport de décembre 1932, apportait une déclaration analogue.

Ces témoignages d'autorités médicales font donc contre-partie aux théories naturalistes et plus particulièrement à celles qui favorisent le port du costume genre nudiste que l'on voit sur toutes les plages depuis quelques années.

La Ligue Catholique féminine se faisant l'interprète de milliers de femmes chrétiennes, a fait des démarches auprès des fabricants et marchands de costumes de bain, pour obtenir la mise en vente de costumes plus convenables.

Une attention toute spéciale a été apportée aux considérations d'ordre moral, pratique et hygiénique qui ont été exposées à ce sujet.

Et grâce à cette bienveillante coopération qui est maintenant assurée, il sera facile de se procurer, pour la prochaine saison de villégiature, un costume de bain répondant aux exigences de la santé morale et physique comme à celles du bon goût.

Rhumes des Enfants Sont Mieux Traités Extérieurement

Arrêtez-les en une nuit. Ne "droyez" pas; frictionnez à l'heure du coucher

VICKS VAPORUB Pour Tout Refroidissement

Station Expérimentale

Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Suite de la page 43

conservées plus de deux jours; à la suite des nombreuses fermentations qui s'y produisent elles perdent leur efficacité.

LES COCHONS RÉCLAMENT LES MATIÈRES MINÉRALES

La clé du succès de l'élevage rémunérateur des porcs consiste à produire des bons sujets soit d'élevage ou de boucherie. L'alimentation appropriée est une des premières conditions essentielles. Avec les aliments de base, il y a bien les matières minérales qui doivent être considérées attentivement. Le porc plus que tout autre animal est exposé à en manquer surtout en hiver, puisqu'il est habituellement dépourvu des fourrages grossiers. Ces derniers contiennent par eux-mêmes assez de matières minérales pour contrebalancer la pauvreté des grains en ces éléments.

Les matières minérales contribuent à la formation de la charpente osseuse comme des muscles et plus spécialement chez le porc puisqu'il augmente vite en poids. En les servant nous préviendrons l'anémie ou le rachitisme que nous rencontrons encore trop souvent sur nos fermes. La truie en gestation et les sujets en croissance sont de ceux qui les réclament plus impérieusement.

A cette Station nous servons un mélange de substances minérales composé de 25 livres farine d'os, 25 livres gros sel et 40 livres pierre à chaux broyée. Ce mélange est servi dans une trémie où il est mélangé à la ration à raison de 1 à 2 livres par 100 livres de moule. Aux truies en gestation nous ajoutons de l'iodure de potassium à raison de 1 once dans un gallon d'eau et une cuillerée à soupe de cette eau lui est servie chaque jour et cela afin de l'aider à mieux constituer ses porelets en formation.

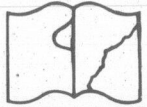
AVANTAGES DES GRAINS DE SEMENCE ENREGISTRÉS

1. Ils possèdent une pureté d'au moins 99%.
2. Ils sont toujours bien enblés.
3. Ils portent une haute capacité germinative.
4. Chaque sac est inspecté individuellement et l'éléphant d'en attester sa juste valeur.
5. Suivant des essais soignés, seules les variétés de haut mérite sont enregistrées.
6. Les grains sont inspectés dans le champ. S'ils sont atteints de maladies, d'impureté, etc., ils ne sont pas vendus dans le commerce.
7. Les grains enregistrés proviennent de plants sélectionnés et possédant une forte capacité de production, une bonne force de paille et la résistance aux maladies et à la gelée.
8. Ils sont vendus d'après une commission parfaite de leur origine. Une bonne variété est donc exempte d'impuretés, de graines de mauvaises herbes et en plus possède une bonne vitalité.

OCCASION No 2

Armes utiles et excellentes pour quelques sous. Contient une bonne plaque d'or de l'autisme, un paquet de corps de soie, un lot de soie à broderie, de en aluminium, épau de collet et épaule de cravate enroulée. Le tout port payé, seulement 10 cents. Adresse: RICHANAN & CO., City Hall Station, Box 1152, New-York City, N. Y.





La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 22 au 29 janvier

BEURRE

La forte amélioration dans la demande, peu d'arrivages de beurre frais, et une offre très restreinte de la part des entreposeurs ont été de nature à raffermir sensiblement notre marché.

Lundi après-midi, le 29 courant, les beurres frais étaient cotés de 25¹/₂ à 26¹/₂ la livre et les beurres d'herbe de 26¹/₂ à 27¹/₂ la livre.

ŒUFS

Il y a eu peu de changements dans les prix offerts pour les œufs au cours de la dernière semaine. La demande est assez bonne et la température plus froide de ces jours derniers aura certainement pour effet de réduire appréciablement les expéditions sur notre marché.

Les quantités d'œufs frais venant de l'extérieur ne sont pas assez fortes pour nuire beaucoup au ton général de ce marché et nous nous attendons à voir des prix à peu près stationnaires au cours de la semaine que nous commençons.

POMMES DE TERRE

Les prix moyens pour la semaine finissant le 27 janvier ont été de 87¹/₂ sous par poche de 80 livres pour les pommes de terre de Québec, alors que celles du Nouveau-Brunswick rapportaient 90 sous. Les patates de Québec lorsqu'elles sont aussi bien classées que celles du Nouveau-Brunswick peuvent se vendre aussi bien les dernières.

VOLAILLES

Les expéditions de volailles n'ont pas été très fortes et la demande a été suffisante pour que les prix puissent être maintenus au point où ils en étaient la semaine dernière. La qualité cependant laisse passablement à désirer et nous conseillons beaucoup à ceux qui ont des volailles à envoyer sur le marché de leur donner un peu plus d'attention et de soin. Ce manque de qualité joue actuellement un rôle considérable dans l'établissement des prix. A ce temps de l'année les quantités de volailles qui se consomment sont plutôt limitées et les acheteurs se montrent très sévères sous le rapport de la qualité, en sorte que toute marchandise un peu inférieure trouve difficilement acquéreur, ou lorsqu'il s'en trouve c'est toujours à des prix tout à fait inférieurs.

Ainsi que nous le disions il y a quelque temps on trouve maintenant avantage à envoyer de la volaille vivante sur le marché de Montréal de préférence à de la volaille abattue. Les expéditeurs feraient donc bien de tenir compte de cette demande particulière qui se fait toujours sentir, à ce moment de l'année, sur le marché de Montréal.

Afin d'accommoder ses expéditeurs la Coopérative Fédérée de Québec tient à leur disposition un certain nombre de cages d'expédition qu'elle leur fournit gratuitement sur demande. Comme le nombre de ces cages est nécessairement limité, nous vous serions reconnaissant de faire en sorte que ces demandes de cages ne soient pas faites trop longtemps avant le temps d'expédition.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, aujourd'hui: Bétail, 620; veaux, 553; porcs, 2125; moutons, 67.

BÉTAIL

Ce marché était très actif aujourd'hui par suite d'arrivages très faibles et les prix indiquaient une augmentation d'à peu près 50 sous par 100 lbs., sur pratiquement toutes les classes de bêtes à cornes. Il y avait quelques lots de bouvillons venant de l'ouest qui ont été vendus à \$6.00 par 100 lbs., et d'autres ont été retenus parce que les vendeurs trouvaient que l'on pouvait obtenir plus que ce prix. Les bons sujets rapportaient de \$5.00 à \$5.50 et les moyens allaient de \$3.50 à \$4.00. Les bonnes vaches se sont vendues pour la plupart à \$3.50; les moyennes aux alentours de \$2.50 et \$2.75 et celles qui étaient destinées à la mise en conserves de \$1.25 à \$1.75. Les brufs et taureaux allaient de \$2.00 pour les communs jusqu'à \$3.50 pour les meilleurs sujets.

VEAUX

Les veaux de lait se vendaient plus facilement; les expéditions étaient plus faibles et la demande était très active. Les meilleurs sujets se vendaient \$7.50 le cent

leurs sujets se vendaient \$7.50 le cent livres et l'on en a vendu aussi cher que \$8.00. Les moyens rapportaient de \$6.50 à \$7.00 et les moins bons aux alentours de \$6.00. Les veaux de champs se vendaient aussi mieux que la semaine dernière et l'on en obtenait généralement de \$2.50 à \$3.00 et un peu mieux, tout dépendant de la qualité des sujets. On s'attend à ce que les prix fléchissent sitôt que les arrivages commenceront à se faire plus considérables.

MOUTONS AGNEAUX

Les expéditions d'agneaux et de moutons étaient à peine suffisantes pour que les acheteurs puissent montrer de l'intérêt à cette classe d'animaux et la qualité laissait tant à désirer que les prix que nous donnons ici peuvent à peine servir d'indice quant aux conditions réelles des prix. Les lots mélangés rapportaient \$6.00 par 100 lbs. pour la plupart; ces lots comprenaient généralement des sujets de toutes qualités. Les moutons communs se vendaient de \$1.50 et jusqu'à \$3.00 pour les meilleurs.

PORCS

La demande continue à être très forte pour les porcs et les prix montent toujours. Les derniers rapports que nous recevons tant de l'Ouest que de l'Angleterre, nous portent à croire que les conditions actuelles ont excellente chance de se maintenir pendant le reste de la semaine. Mais ainsi que nous l'avons déjà dit nous entretenons certaines craintes quant à ce que l'avenir peut nous réserver, non pas que nous craignons de revoir les prix d'il y a trois ou quatre semaines, mais peut-être des prix plus bas que ceux que l'on offre maintenant. Nous avons pu obtenir aujourd'hui de \$9.50 à \$9.60 par 100 lbs. pour nos pores. Les sujets de choix bénéficiaient d'une prime de \$1.00 par tête. Les bouchers se vendaient au même prix que les bœufs, mais il fallait prendre une coupe sur les légers de 25 à 50 sous par tête. Les pores lourds devaient subir une coupe d'un demi sou la livre et les extra lourds une coupe d'un sou la livre. Les truies rapportaient de \$7.00 à \$7.75 avec quelques-unes jusqu'à \$8.00. On croit que les conditions actuelles resteront les mêmes pour la balance de la semaine, tout dépendant de la situation sur le marché anglais.

PORCS ABATTUS

La demande pour porcs abattus continue à se faire de plus en plus active et les prix montent comme nous ne les avons pas vu monter depuis des années. Et chose encourageante pour les producteurs il y a beaucoup de personnes au courant des marchés qui prétendent qu'il y a possibilité de nouvelles hausses. Il ne faudrait pas trop compter là-dessus toutefois; car nous pourrions un de ces jours avoir quelque surprise plus ou moins agréable.

Mais tant que le marché anglais continuera à montrer des signes de fermeté, nous pouvons compter que nos prix se maintiendront aux niveaux actuels. Les quantités de pores dans nos campagnes sont plutôt limitées et malgré que les prix de détail soient très élevés la demande locale est encore assez forte. Il est vrai que les autres viandes se vendent à des prix considérablement inférieurs à ceux que l'on demande pour les pores, mais jusqu'à présent cette différence n'a eu qu'une influence tout à fait secondaire.

VEAUX ABATTUS

Nous ne nous attendons pas à de grands changements pour les premiers jours de la semaine prochaine. On croit que les prix actuels se maintiendront ou à peu près. Les expéditions seront tout probablement faibles en sorte que nous pouvons croire que les prix payés la semaine dernière seront encore offerts pendant quelques jours encore.

Nous pensons cependant que nous sommes à la veille d'une diminution, car les arrivages ne sauraient tarder beaucoup maintenant à se faire de plus en plus forts.

Le Conseil des Engrais Chimiques pour les Provinces Maritimes recommande l'emploi sur pâturages d'un engrais complet contenant 5% d'azote, 9% d'acide phosphorique et 8% de potasse.

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 27 JANVIER 1934

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 23 JANVIER 1934 INCLUSIVEMENT

BEURRE FRAIS

No 1 pasteurisé	24 ¹ / ₂ c
No 1 non pasteurisé	24 ¹ / ₂ c
No 2	23 ¹ / ₂ c

TRES IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

POULES VIVANTES

A	16c la lb.
B	14c "
C	12c "
Coqs	10c "

POULETS VIVANTS

Spécial	15c la lb.
A	13c "
B	11c "

POULETS ABATTUS

Engraisés au lait	
Spécial	26c la lb.
A	24c "
B	22c "

POULETS ABATTUS

Sélectionnés	
Spécial	24c la lb.
A	22c "
B	20c "
C	15c "
D	10c "

DINDES ABATTUES

A	21c
B	19c
C	16c
D	13c

POULES ABATTUES

Sélectionnées

A	17c la lb.
B	14c "
C	12c "
Coqs	12c "

PIGEONS Vivants, le couple 20c

ŒUFS

Agros	29
A moyens	26
A poulettes	24
C	21

PORCS ABATTUS

No 1	12c la lb.
No 2	11c "
No 3	10c "

VEAUX ABATTUS

engraissés au lait

Bon	09c lb.
Moyen	07c "
Commun	05c "

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 29 janvier 1934

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée

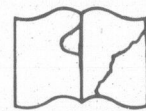
Porcs		Veaux de lait	
Porc à bacon (Select)	180 à 220 lbs. \$9.50 à \$9.60	Bon	7 ¹ / ₂ à 7 ¹ / ₂ c lb.
Prime de \$1.00		Moyen	6 ¹ / ₂ à 7c "
Porc à bacon	180 à 220 lbs. \$9.50 à \$9.60	Commun	4 ¹ / ₂ à 5 ¹ / ₂ c "
Porc à boucherie	180 à 220 lbs. \$9.50 à \$9.60	Veaux de champs	
Porcs légers et à engrais	120 à 160 lbs. \$9.50 à \$9.60	Bon	2 ¹ / ₂ à 3c
Coupe 25 à 50c par 100 lbs.	\$9.50 à \$9.60	Commun	2 ¹ / ₂ à 2 ¹ / ₂ c "
Porcs lourds	240 à 270 lbs. \$9.50 à \$9.60	Agneaux	
Coupe de 1 ¹ / ₂ par lb.	\$9.50 à \$9.60	Bon	6 à 6 ¹ / ₂ c lb.
Extra lourds	270 lbs ou plus \$9.50 à \$9.60	Moyen	5 à 5 ¹ / ₂ c "
Coupe de 1c la lb.	\$9.50 à \$9.60	Commun	4 ¹ / ₂ à 5c "
Truies	\$7.00 à \$7.75	Moutons	
Vaches		Bon	2 ¹ / ₂ à 3c lb.
Choix	3 ¹ / ₂ à 3 ¹ / ₂ c	Commun	1 ¹ / ₂ à 1 ¹ / ₂ c "
Bonne	2 ¹ / ₂ à 3c "	Bouvillons	
Moyenne	2 ¹ / ₂ à 2 ¹ / ₂ c "	Choix	5 ¹ / ₂ à 5 ¹ / ₂ c "
Commune	1 ¹ / ₂ à 2c "	Bon	4 ¹ / ₂ à 5c "
Très commune	1 ¹ / ₂ à 1 ¹ / ₂ c	Moyen	3 ¹ / ₂ à 4 ¹ / ₂ c "
		Commun	2 ¹ / ₂ à 3c "
		Commun (légers)	2c à 2 ¹ / ₂ c "
Taures		Taureaux	
Bon	3 ¹ / ₂ à 4c	Bon	2 ¹ / ₂ à 3 ¹ / ₂ c
Moyenne	2 ¹ / ₂ à 3 ¹ / ₂ c		2 ¹ / ₂ à 3c
Commune	2 ¹ / ₂ à 2 ¹ / ₂ c		2c à 2 ¹ / ₂ c
Très commune	1 ¹ / ₂ à 2c		1 ¹ / ₂ à 2c

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE de QUÉBEC A QUÉBEC

ŒUFS		Veaux abattus engraisés au lait	
A gros	Doz. 28	Bon	11c la lb.
A moyens	26	Moyen	10c "
A poulettes	24	Commun	08c "
C	18	Poules abattues	
LARD		A	14c la lb.
No 1, 90 à 140 lbs.	12 ¹ / ₂ c la lb.	B	12c "
No 2, 140 à 175 lbs.	11 ¹ / ₂ c "	C	10c "
No 3, 175 à 225 lbs.	11 ¹ / ₂ c "	Coqs	08c "
Poulets		Agneaux abattus	
A	20c "	No 1—35 à 45 lbs.	11c la lb.
B	17c "	No 2—30 à 35 lbs.	09c "
C	15c "	No 3—25 à 30 lbs.	08c "
D	08c "	Moutons abattus	
Rebuts	06c "	No 1	05c la lb.
		No 2	04c "
		No 3	03c "

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec. Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



MIL	Avis aux cultivateurs	AVOINE
TRÉFLE	Je suis acheteur de graines, grains de semence aux plus hauts prix du marché. Adressez vos échantillons à	ORGE
LUZERNE	M. EUGÈNE BOIS,	ETC.
	98 St-Pierre, Québec.	

Dames Demandées

NOUS AVONS BESOIN DE FEMMES avant de marier à l'ordre pour nous enlever. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la main. Écrivez à Ontario Neckwear Company, Dept. 124, Toronto 8, Ont. Nos 5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1090-1091-1092-1093-1094-1095-1096-1097-1098-1099-1100-1101-1102-1103-1104-1105-1106-1107-1108-1109-1110-1111-1112-1113-1114-1115-1116-1117-1118-1119-1120-1121-1122-1123-1124-1125-1126-1127-1128-1129-1130-1131-1132-1133-1134-1135-1136-1137-1138-1139-1140-1141-1142-1143-1144-1145-1146-1147-1148-1149-1150-1151-1152-1153-1154-1155-1156-1157-1158-1159-1160-1161-1162-1163-1164-1165-1166-1167-1168-1169-1170-1171-1172-1173-1174-1175-1176-1177-1178-1179-1180-1181-1182-1183-1184-1185-1186-1187-1188-1189-1190-1191-1192-1193-1194-1195-1196-1197-1198-1199-1200-1201-1202-1203-1204-1205-1206-1207-1208-1209-1210-1211-1212-1213-1214-1215-1216-1217-1218-1219-1220-1221-1222-1223-1224-1225-1226-1227-1228-1229-1230-1231-1232-1233-1234-1235-1236-1237-1238-1239-1240-1241-1242-1243-1244-1245-1246-1247-1248-1249-1250-1251-1252-1253-1254-1255-1256-1257-1258-1259-1260-1261-1262-1263-1264-1265-1266-1267-1268-1269-1270-1271-1272-1273-1274-1275-1276-1277-1278-1279-1280-1281-1282-1283-1284-1285-1286-1287-1288-1289-1290-1291-1292-1293-1294-1295-1296-1297-1298-1299-1300-1301-1302-1303-1304-1305-1306-1307-1308-1309-1310-1311-1312-1313-1314-1315-1316-1317-1318-1319-1320-1321-1322-1323-1324-1325-1326-1327-1328-1329-1330-1331-1332-1333-1334-1335-1336-1337-1338-1339-1340-1341-1342-1343-1344-1345-1346-1347-1348-1349-1350-1351-1352-1353-1354-1355-1356-1357-1358-1359-1360-1361-1362-1363-1364-1365-1366-1367-1368-1369-1370-1371-1372-1373-1374-1375-1376-1377-1378-1379-1380-1381-1382-1383-1384-1385-1386-1387-1388-1389-1390-1391-1392-1393-1394-1395-1396-1397-1398-1399-1400-1401-1402-1403-1404-1405-1406-1407-1408-1409-1410-1411-1412-1413-1414-1415-1416-1417-1418-1419-1420-1421-1422-1423-1424-1425-1426-1427-1428-1429-1430-1431-1432-1433-1434-1435-1436-1437-1438-1439-1440-1441-1442-1443-1444-1445-1446-1447-1448-1449-1450-1451-1452-1453-1454-1455-1456-1457-1458-1459-1460-1461-1462-1463-1464-1465-1466-1467-1468-1469-1470-1471-1472-1473-1474-1475-1476-1477-1478-1479-1480-1481-1482-1483-1484-1485-1486-1487-1488-1489-1490-1491-1492-1493-1494-1495-1496-1497-1498-1499-1500-1501-1502-1503-1504-1505-1506-1507-1508-1509-1510-1511-1512-1513-1514-1515-1516-1517-1518-1519-1520-1521-1522-1523-1524-1525-1526-1527-1528-1529-1530-1531-1532-1533-1534-1535-1536-1537-1538-1539-1540-1541-1542-1543-1544-1545-1546-1547-1548-1549-1550-1551-1552-1553-1554-1555-1556-1557-1558-1559-1560-1561-1562-1563-1564-1565-1566-1567-1568-1569-1570-1571-1572-1573-1574-1575-1576-1577-1578-1579-1580-1581-1582-1583-1584-1585-1586-1587-1588-1589-1590-1591-1592-1593-1594-1595-1596-1597-1598-1599-1600-1601-1602-1603-1604-1605-1606-1607-1608-1609-1610-1611-1612-1613-1614-1615-1616-1617-1618-1619-1620-1621-1622-1623-1624-1625-1626-1627-1628-1629-1630-1631-1632-1633-1634-1635-1636-1637-1638-1639-1640-1641-1642-1643-1644-1645-1646-1647-1648-1649-1650-1651-1652-1653-1654-1655-1656-1657-1658-1659-1660-1661-1662-1663-1664-1665-1666-1667-1668-1669-1670-1671-1672-1673-1674-1675-1676-1677-1678-1679-1680-1681-1682-1683-1684-1685-1686-1687-1688-1689-1690-1691-1692-1693-1694-1695-1696-1697-1698-1699-1700-1701-1702-1703-1704-1705-1706-1707-1708-1709-1710-1711-1712-1713-1714-1715-1716-1717-1718-1719-1720-1721-1722-1723-1724-1725-1726-1727-1728-1729-1730-1731-1732-1733-1734-1735-1736-1737-1738-1739-1740-1741-1742-1743-1744-1745-1746-1747-1748-1749-1750-1751-1752-1753-1754-1755-1756-1757-1758-1759-1760-1761-1762-1763-1764-1765-1766-1767-1768-1769-1770-1771-1772-1773-1774-1775-1776-1777-1778-1779-1780-1781-1782-1783-1784-1785-1786-1787-1788-1789-1790-1791-1792-1793-1794-1795-1796-1797-1798-1799-1800-1801-1802-1803-1804-1805-1806-1807-1808-1809-1810-1811-1812-1813-1814-1815-1816-1817-1818-1819-1820-1821-1822-1823-1824-1825-1826-1827-1828-1829-1830-1831-1832-1833-1834-1835-1836-1837-1838-1839-1840-1841-1842-1843-1844-1845-1846-1847-1848-1849-1850-1851-1852-1853-1854-1855-1856-1857-1858-1859-1860-1861-1862-1863-1864-1865-1866-1867-1868-1869-1870-1871-1872-1873-1874-1875-1876-1877-1878-1879-1880-1881-1882-1883-1884-1885-1886-1887-1888-1889-1890-1891-1892-1893-1894-1895-1896-1897-1898-1899-1900-1901-1902-1903-1904-1905-1906-1907-1908-1909-1910-1911-1912-1913-1914-1915-1916-1917-1918-1919-1920-1921-1922-1923-1924-1925-1926-1927-1928-1929-1930-1931-1932-1933-1934-1935-1936-1937-1938-1939-1940-1941-1942-1943-1944-1945-1946-1947-1948-1949-1950-1951-1952-1953-1954-1955-1956-1957-1958-1959-1960-1961-1962-1963-1964-1965-1966-1967-1968-1969-1970-1971-1972-1973-1974-1975-1976-1977-1978-1979-1980-1981-1982-1983-1984-1985-1986-1987-1988-1989-1990-1991-1992-1993-1994-1995-1996-1997-1998-1999-2000-2001-2002-2003-2004-2005-2006-2007-2008-2009-2010-2011-2012-2013-2014-2015-2016-2017-2018-2019-2020-2021-2022-2023-2024-2025-2026-2027-2028-2029-2030-2031-2032-2033-2034-2035-2036-2037-2038-2039-2040-2041-2042-2043-2044-2045-2046-2047-2048-2049-2050-2051-2052-2053-2054-2055-2056-2057-2058-2059-2060-2061-2062-2063-2064-2065-2066-2067-2068-2069-2070-2071-2072-2073-2074-2075-2076-2077-2078-2079-2080-2081-2082-2083-2084-2085-2086-2087-2088-2089-2090-2091-2092-2093-2094-2095-2096-2097-2098-2099-2100-2101-2102-2103-2104-2105-2106-2107-2108-2109-2110-2111-2112-2113-2114-2115-2116-2117-2118-2119-2120-2121-2122-2123-2124-2125-2126-2127-2128-2129-2130-2131-2132-2133-2134-2135-2136-2137-2138-2139-2140-2141-2142-2143-2144-2145-2146-2147-2148-2149-2150-2151-2152-2153-2154-2155-2156-2157-2158-2159-2160-2161-2162-2163-2164-2165-2166-2167-2168-2169-2170-2171-2172-2173-2174-2175-2176-2177-2178-2179-2180-2181-2182-2183-2184-2185-2186-2187-2188-2189-2190-2191-2192-2193-2194-2195-2196-2197-2198-2199-2200-2201-2202-2203-2204-2205-2206-2207-2208-2209-2210-2211-2212-2213-2214-2215-2216-2217-2218-2219-2220-2221-2222-2223-2224-2225-2226-2227-2228-2229-2230-2231-2232-2233-2234-2235-2236-2237-2238-2239-2240-2241-2242-2243-2244-2245-2246-2247-2248-2249-2250-2251-2252-2253-2254-2255-2256-2257-2258-2259-2260-2261-2262-2263-2264-2265-2266-2267-2268-2269-2270-2271-2272-2273-2274-2275-2276-2277-2278-2279-2280-2281-2282-2283-2284-2285-2286-2287-2288-2289-2290-2291-2292-2293-2294-2295-2296-2297-2298-2299-2300-2301-2302-2303-2304-2305-2306-2307-2308-2309-2310-2311-2312-2313-2314-2315-2316-2317-2318-2319-2320-2321-2322-2323-2324-2325-2326-2327-2328-2329-2330-2331-2332-2333-2334-2335-2336-2337-2338-2339-2340-2341-2342-2343-2344-2345-2346-2347-2348-2349-2350-2351-2352-2353-2354-2355-2356-2357-2358-2359-2360-2361-2362-2363-2364-2365-2366-2367-2368-2369-2370-2371-2372-2373-2374-2375-2376-2377-2378-2379-2380-2381-2382-2383-2384-2385-2386-2387-2388-2389-2390-2391-2392-2393-2394-2395-2396-2397-2398-2399-2400-2401-2402-2403-2404-2405-2406-2407-2408-2409-2410-2411-2412-2413-2414-2415-2416-2417-2418-2419-2420-2421-2422-2423-2424-2425-2426-2427-2428-2429-2430-2431-2432-2433-2434-2435-2436-2437-2438-2439-2440-2441-2442-2443-2444-2445-2446-2447-2448-2449-2450-2451-2452-2453-2454-2455-2456-2457-2458-2459-2460-2461-2462-2463-2464-2465-2466-2467-2468-2469-2470-2471-2472-2473-2474-2475-2476-2477-2478-2479-2480-2481-2482-2483-2484-2485-2486-2487-2488-2489-2490-2491-2492-2493-2494-2495-2496-2497-2498-2499-2500-2501-2502-2503-2504-2505-2506-2507-2508-2509-2510-2511-2512-2513-2514-2515-2516-2517-2518-2519-2520-2521-2522-2523-2524-2525-2526-2527-2528-2529-2530-2531-2532-2533-2534-2535-2536-2537-2538-2539-2540-2541-2542-2543-2544-2545-2546-2547-2548-2549-2550-2551-2552-2553-2554-2555-2556-2557-2558-2559-2560-2561-2562-2563-2564-2565-2566-2567-2568-2569-2570-2571-2572-2573-2574-2575-2576-2577-2578-2579-2580-2581-2582-2583-2584-2585-2586-2587-2588-2589-2590-2591-2592-2593-2594-2595-2596-2597-2598-2599-2600-2601-2602-2



CONSULTATIONS LEGALES

PAR L'AVISEUR LÉGAL DU "BULLETIN DE LA FERME"

AVIS IMPORTANT — Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

VENTE. Q. A a vendu un cheval à B. B s'est enquis si ce cheval avait des défauts cachés. A a répondu qu'il ne lui en connaissait pas et qu'il avait toujours donné un très bon service. B a demandé si le cheval avait le souffle. A a répondu que le cheval avait toussé au printemps mais qu'il lui avait fait prendre des remèdes et que la toux était disparue; que subéquemment ce cheval avait mis au pacage et n'avait pas travaillé. A a rétorqué que sur ce point là il ne pouvait pas garantir le cheval qu'il ne connaissait rien de cette maladie et que lui B il connaissait cela et était machinon et qu'il devait, en conséquence, l'examiner et prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas faire subéquemment à A quelques reproches que ce soit. B a répondu: quand j'achète j'endure mon mal. La vente a été faite subéquemment avec les représentations susmentionnées, partie payable comptant et la balance à trente jours, en présence des trois garçons de A. Quelques jours plus tard B, à la requête de l'un des garçons de A, a déclaré qu'il était des plus satisfait du cheval et qu'il avait l'habitude d'échanger ses chevaux mais que celui-là il désirait le garder. A l'expiration des trente jours convenus, A a reçu une lettre de B l'avisant que le cheval avait le souffle et de voir à aller le chercher. Quels sont les droits de A?

Rép. à R. B. — Le vendeur est tenu de garantir l'acheteur à raison des défauts cachés de la chose vendue et de ses accessoires, qui la rendent impropre à l'usage auquel il la destine ou qui diminuent tellement son utilité que l'acheteur ne l'aurait pas achetée, ou n'en aurait pas donné si haut prix, s'il les avait connus.

Le vendeur est tenu des vices cachés, quand même il ne les aurait pas connus, à moins qu'il n'ait stipulé qu'il ne serait obligé à aucune garantie. L'action réchibitoire résultant de l'obligation de garantie à raison des vices cachés, doit être intentée avec diligence raisonnable, suivant la nature du vice, suivant l'usage du lieu où la vente s'est faite.

Si A, lors de la vente, a représenté les faits tels qu'ils s'y trouvent réellement, si le cheval avait le souffle, B en supposant A de bonne foi en conséquence, d'après les représentations ci-haut mentionnées, assumé le risque et, à tout événement, aucune garantie n'a été consentie quant à cette particularité que le cheval pouvait avoir, à savoir: souffrir du souffle.

B par contre s'est compromis en se déclarant satisfait du cheval mais, si cette affaire vient devant les tribunaux, il serait difficile de faire la preuve par tout probablement B n'aura cette déclaration. Tout de même B ne serait pas dans un délai raisonnable, d'après les détails fournis, pour instituer une action réchibitoire.

Dans un cas semblable, il est important de consulter un avocat car lui seul, après de multiples questions, pourra savoir le pour et le contre de toute cette affaire et vous aviser d'une manière définitive, à savoir lequel de A ou de B a droit à telle ou telle autre ligne de conduite. En conséquence, je vous aviserais de consulter votre avocat.

PENSION ALIMENTAIRE. Q. 1. Il y a 20 ans une jeune fille s'est mariée avec un veuf, lequel s'était déjà marié deux fois. Il a eu des enfants de ses deux premiers mariages. De sa troisième femme quatre enfants sont nés et sont tous décédés. Cet homme a prêté et donné son argent à ses enfants des premiers mariages mais ces derniers ont les moyens de pourvoir aux besoins de leur père et belle-mère. Cette femme possède elle-même à peu près \$2,000.00 et est mariée en séparation de biens. Est-elle tenue de payer pour ses soins d'hôpital, son mari s'y refusant?

Rép. — que les enfants issus des deux premiers mariages sont obligés de payer?

Rép. à J. M. G. — 1. Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours et assistance. Le mari est obligé de recevoir sa femme et de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie, selon ses facultés et son état.

De plus les époux, s'étant mariés en séparation de biens, doivent avoir mentionné à leur contrat de mariage que le mari seul supportera les charges du mariage.

2. Les enfants doivent des aliments à leur père et mère et autres ascendants qui sont dans le besoin. Les aliments ne sont accordés que dans la proportion du besoin de celui qui les réclame et de la fortune de celui qui les doit.

COMMISSION MUNICIPALE. BILLET ET HYPOTHEQUE. Q. 1. Une corporation municipale actuellement sous la commission municipale me doit un certain montant prêt sur billet à demande, quel moyen dois-je prendre pour retirer cette somme?

2. Je suis un créancier hypothécaire et le débiteur s'est engagé à payer ma créance en capital par versements à tous les six mois, et ce en plus des intérêts. Le débiteur prétend être dans l'impossibilité de payer et le versement en capital et les intérêts. Quels sont mes droits?

Rép. à W. B. — 1. Il est défendu de par la loi d'instituer des procédures ou de les continuer contre une corporation municipale qui s'est privée des dispositions de la loi de la Commission Municipale de Québec. Si vous avez réellement besoin de cet argent, la meilleure ligne de conduite serait de vous adresser que vous vous adressiez à M. Oscar Morin, sous-Ministre des Affaires Municipales, et il fera certainement tout ce qui lui sera possible de manière à vous donner justice.

2. Comme créancier hypothécaire vous avez toujours le droit de vous pourvoir en justice contre votre débiteur pour être remboursé de votre dû, d'après la Loi du Moratoire sur les créances hypothécaires, il vous faut suivre certaines formalités et votre débiteur doit être en défaut d'exécuter certaines obligations de sa part. J'ai déjà cité au long dans les numéros antérieurs tous les détails quant à cette Loi sur le Moratoire et je vous y réfère.

FRAIS D'UN SECRÉTAIRE-TRÉSORIER. Q. Le secrétaire-trésorier a-t-il le droit de charger \$1.15 par cent mots et \$0.50 pour tout certificat?

Rép. à E. B. — J'ai déjà répondu affirmativement à cette question à plusieurs reprises et je vous réfère aux numéros antérieurs pour plus amples informations.

FAILLITE OU SAISIE IMMOBILIÈRE. Q. 1. J'ai vendu il y a sept ans une terre pour la somme de \$1,000.00 comptant et la balance remboursable par versements dans un délai de huit ans avec intérêts. L'acheteur ne paraît pas solvable actuellement, a perdu un procès dernièrement et n'a pas payé ses cotisations et répartitions d'église, mais l'acte de vente pourvoit à une première hypothèque. S'il fait cession de ses biens ou si l'immeuble est saisi, est-ce que toutes les dettes figurent sur le même pied ou si ma créance hypothécaire passe en premier lieu?

2. Est-ce que les frais d'avocat passent avant ma créance hypothécaire?

3. Est-ce que le défaut par l'acheteur de payer ses versements me donne le droit de reprendre ma terre avant le délai de huit années ou suis-je en droit de le forcer à payer la balance due immédiatement?

Rép. à L. M. B. — Advenant que l'acheteur prenne avantage de la loi de faillite ou que même l'immeuble soit saisi, votre créance hypothécaire passe avant toute créance ordinaire, de sorte que vous n'avez pas à vous occuper, quant à l'immeuble qui vous intéresse, des autres dettes de l'acheteur. Advenant la faillite de l'acheteur ou la saisie de l'immeuble, les frais d'avocat passent avant votre créance hypothécaire et de la manière ci-après déterminée:—

(a) Les frais de justice et ceux faits dans l'intérêt commun;

(b) Les frais funéraires lorsque le produit des biens meubles s'est trouvé insuffisant pour les acquitter;

(c) Les frais de dernière maladie sous la même restriction que les frais funéraires;

(d) Les frais de labours et de semailles;

(e) Les cotisations et répartitions;

(f) Les droits seigneuriaux;

(g) La créance de l'ouvrier, du fournisseur de matériaux, du constructeur et de l'architecte;

(h) Celle du vendeur;

(i) Les gages des domestiques et des employés des compagnies de chemin de fer sous la même restriction que les frais funéraires.

3. Le vendeur d'un immeuble ne peut demander la résiliation de la vente, faite par l'acheteur d'un payer le prix, à moins d'une stipulation spéciale à cet effet.

En conséquence, vous avez le droit de reprendre votre immeuble si ce droit est déclaré dans le contrat, sinon le même pour le cas où le droit n'est mentionné, à moins de conventions contraires, vous avez toujours le droit de poursuivre votre débiteur pour tout ce qui est dû à la date de l'institution de l'action, et même pour ce qui peut échoir subéquemment si ce droit vous est accordé dans le contrat.

HYPOTHEQUE ET VENTE PAR CONSEIL DE COMTE. Q. Un immeuble que j'avais vendu m'a été remis par l'acheteur sur son défaut de paiement, conformément aux clauses du contrat intervenu. Lors de la reprise de l'immeuble, j'ai constaté que l'acheteur l'avait grevé d'une deuxième hypothèque. J'ai fait les démarches nécessaires pour faire vendre cet immeuble pour les taxes par le Conseil de Comté. Je désirerais savoir si par la vente du Conseil de Comté la deuxième hypothèque disparaît, jusqu'à quel montant je dois encherir pour me protéger?

Rép. à O. L. — Ceux qui n'ont sur l'immeuble qu'un droit suspendu par une condition ou résolution dans certains cas, ou sujet à rescision, ne peuvent consentir qu'une hypothèque soumise aux mêmes conditions ou à la même rescision.

Il faut en conclure que votre acheteur n'avait pas le droit de grever d'une deuxième hypothèque, ou que, s'il avait ce droit en tant qu'il jouissait des privilèges à lui conférés par le contrat de vente, cette hypothèque devait disparaître lors de la reprise par vous de l'immeuble en question et vous avez tout intérêt à entreprendre les démarches nécessaires ou instituer les procédures voulues à cet effet.

J'ai déjà cité à plusieurs reprises l'article du Code Municipal relativement aux effets de la vente d'un immeuble par le Conseil de Comté et je vous réfère aux numéros antérieurs pour plus amples informations, tout en vous déclarant d'une manière spéciale dans le présent cas que les hypothèques sont purgées par telle vente.

Il est très difficile de vous aviser pour savoir jusqu'à quel montant vous devez offrir lors de la vente par le Conseil de Comté car, en résumé, c'est votre propriété qui est vendue pour taxes et, si vous voulez l'acheter, vous devrez toujours mettre quelques sous de plus que le montant offert par le dernier enchérisseur. Je suis porté à croire qu'il aurait été préférable pour vous de consulter un avocat avant d'entreprendre les démarches nécessaires pour faire vendre cet immeuble par le Conseil de Comté, car le tout sera à votre préjudice et il en résultera probablement que le deuxième créancier hypothécaire essaiera de prétendre, comme il a le droit sous les présentes circonstances, qu'il devient premier créancier hypothécaire et offrira un montant suffisant pour payer les taxes, les taxes, la créance privilégiée et même le montant de son obligation, de sorte que vous il vous faudra payer tous les frais et même le montant de la deuxième hypothèque. S'il est encore temps, je vous conseille de consulter votre avocat immédiatement et ce dernier vous avisera tout probablement de payer les taxes et d'éviter la vente par le Conseil de Comté, pour subéquemment instituer des procédures et faire purger votre immeuble de la deuxième hypothèque comme c'est votre droit.

DOMMAGES. Q. Alors que j'étais à l'emploi d'un cultivateur je me suis fracturé un bras par suite de la négligence et de l'imprudence de ce cultivateur. Les frais de médecin ont été payés par le cultivateur. Suis-je en droit de réclamer mon salaire durant le temps qu'il me sera impossible de travailler?

Rép. à E. E. — Toute personne capable de gagner le bien du mal est responsable du dommage causé par sa faute à autrui, soit par son fait, soit par imprudence, négligence ou maladresse.

Dans votre cas, le cultivateur paraît avoir assumé sa responsabilité et, en tenant compte des circonstances, vous pourriez être en droit de réclamer votre salaire durant le temps que vous serez incapable de travailler.

Rép. à E. E. — J'ai déjà répondu affirmativement à cette question à plusieurs reprises et je vous réfère aux numéros antérieurs pour plus amples informations.

Clair - riche - savoureux "SALADA"

THÉ DU JAPON

(VERT NATUREL)

'Frais des plantations'

NOUS METTONS À VOTRE
DISPOSITION UN
SERVICE D'IMPRESSIONS

des mieux outillées de la
ville — pouvant exécuter
tous genres d'impressions
telle que:

Prochaines — rapports — factures —
catalogues — en-têtes de
lettres — circulaires —
enveloppes — factures —
etc.

LE SOLEIL LTEE

(Département de l'Imprimerie)

Gens de la
campagne
et du district

FAITES
IMPRIMER

— AU —

"SOLEIL"

Nos prix sont bas

—

DEMANDEZ NOS
COTATIONS

Les engrais chimiques "ALBATROS"

Superphosphate et
engrais chimiques
de toute nature



Engrais chimiques
composés

Une fois employés vous ne vous en
passerez plus

Livraison immédiate effectuée de nos
entrepôts à

QUÉBEC, LÉVIS, MONTRÉAL

Analyses garanties

Sacs forts, résistants

International Fertilizers Limited

71 rue St-Pierre,

Québec

Usines: St-Jean, N. B., et Québec, P. Q.

Production annuelle de 60,000 tonnes.

meure

4

VERTES fournis par
OVIDE GODIN

Grant, Québec.

sont F.O.B., Québec et
en enlevées. Peaux avec
hées sans sel payées sui-

salées. 07 1/2 lb. Peaux
de 6 à 11 lbs. 15 à 50 moins
1. Nous acceptons tou-

es, et plus pour des peaux
que ne ni corne.
aux engraisés, enlevées
de 6 à 11 lbs. à 08c la lb.
aque. Peaux de chevaux
\$2.00, sans crin et queue
Peaux de veaux Deacons
Peaux de moutons frais
50c. Petites suivant
x de Moutons sans laine
tis du 22 janvier au 3

maison ou
sse-cour

DIVERS

\$1.50 à \$1.80
(triées) 1.40
(de) 1.75
(jaunes) 1.75

ALIMENTAIRES

1.10
1.15
1.35
1.55
1.45
1.30
1.85
2.65
2.70
1.20
2.50
3.20
1.70
2.00
15.00
9.25
2.40
3.40

lbs.)
ac coton \$6.85
1. 6.55
2. 6.45
3. 6.35

ades).
gals, le gal

Le sac
lbs. \$1.40
140 lbs. 1.00

2.10

LARD SALE

200 lbs au baril) \$30.00
200 lbs au baril) 29.75
200 lbs au baril) 29.50
200 lbs au baril) 29.25

200 lbs au baril) \$28.50
et Cut, gras et maigre 24.00

chimiques composés

de Potas-
se En sacs
pri (K.O.)
e

% 10% 125 lbs \$25.50
% 4% 125 lbs \$21.00
% 6% 125 lbs \$25.00
% 10% 125 lbs \$29.00
% 10% 125 lbs \$28.00
% 7% 125 lbs \$29.50
% 10% 125 lbs \$31.50
% 7% 125 lbs \$35.50

le Superphosphate et Phos-
simples et engrais composés
MONTREAL.

Appel spécial

A TOUS NOS ABONNÉS

Le "Bulletin de la Ferme" compte sur votre généreux concours, pour renouveler votre abonnement à date et travailler à sa propagande parmi la classe agricole de cette province, et vous offre

DEUX MOYENS DE RÉGLER VOTRE ABONNEMENT



1°

En adressant sans plus de délai un bon postal de 50c pour payer une année à venir dès que votre abonnement est échu. La bande adresse de ce numéro vous indique la date d'expiration de votre souscription. Si vous devez plus d'une année d'arrérage, vous avez encore l'avantage de vous acquitter au taux de

50c

PAR ANNÉE

pourvu que vous payiez d'ici au 15 février prochain. Ou encore

VOUS GAGNEREZ DU 100%

2°

En nous aidant à propager la lecture du "Bulletin de la Ferme" dans votre arrondissement en recrutant un nouveau lecteur à 50c par année, vous gagnez votre propre abonnement pour un an.

Votre souscription sera prolongée d'une année pour chaque nouvel abonné que vous recruterez.

Qui parmi vous ne pourrait trouver un lecteur de plus à votre "Bulletin de la Ferme"?

SELON LE CAS

UTILISEZ L'UN OU L'AUTRE DE CES COUPONS

Si vous recrutez un nouveau lecteur

Si vous payez en argent

Gagner du 100%

Impressez-vous de nous retourner ce coupon avec le paiement d'un nouvel abonnement 50c afin de gagner le renouvellement de votre abonnement pour un an.

Date

Le Bulletin de la Ferme Ltée, Québec, P. Q.

Cherchez bon poste de \$ pour un abonnement à votre journal que vous voudrez bien adresser à

Nom

Bureau de Poste

Envoyé par

REÇU LE

27 SEP. 1976

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC

Le Bulletin de la Ferme

Case 159 St-Roch, Québec

Vous trouverez ci-joint la somme de \$ en bons postaux en paiement de an d'abonnement au "Bulletin de la Ferme".

Indiquez d'une croix si vous êtes

Nom

☐ Ancien abonné
☐ Nouvel abonné

B. B. No

Bureau de Poste

Prov

NOUS N'ACCEPTONS PAS DE CHEQUES
UTILISEZ UN BON POSTAL, C'EST PLUS SUR 31

PER
B-226

S

COOPÉRAT
INDUSTRIE

PARAIT TO
LES JEUD

VOLUME XXII,

GR

Case 15